



Le Jnim et le dilemme de l'expansion au-delà du Sahel

Rapport Afrique N°321 | 20 février 2026

International Crisis Group

Crisis Group dispose de bureaux à Bogotá, Bruxelles, Dakar, Istanbul, Londres, Nairobi, New York et Washington DC, et est présent dans plus de 25 localités à travers l'Afrique, l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient et les Amériques.

Pour plus de détails : www.crisisgroup.org

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Le territoire du Jnim : un espace à géométrie variable.....	5
A. Du Mali au Sahel central.....	5
B. Les pays côtiers : des théâtres périphériques	7
C. Une gouvernance différenciée	9
III. Opportunités et risques de l'expansion territoriale	11
A. Nouvelles ressources et avantages tactiques	11
B. Risques de divisions et de représailles	12
C. Concurrence entre mouvements jihadistes	14
IV. Comment le Jnim décide de son expansion territoriale	17
A. Décisions d'en haut, initiatives d'en bas.....	17
B. L'expansion en débats au sein du Jnim.....	19
V. Faire face aux risques d'expansion.....	23
A. Investir dans la connaissance des dynamiques locales	24
B. Une indispensable coopération régionale	25
C. Composer avec un adversaire qui est aussi politique	26
VI. Conclusion	28
ANNEXES	
A. Extension des incidents violents liés au Jnim en Afrique de l'Ouest (2020-2025)	29
B. A propos de l'International Crisis Group	30
C. Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2023	31
D. Conseil d'administration de l'International Crisis Group.....	33

Principales conclusions

Que se passe-t-il ? Fondé au Mali en 2017, le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Jnim) est aujourd'hui le principal groupe jihadiste au Sahel central. Depuis 2019, les violences perpétrées par la filiale d'al-Qaeda se sont propagées à plusieurs pays du golfe de Guinée, visant la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo.

En quoi est-ce significatif ? L'expansion territoriale du Jnim au-delà du Sahel est l'une des préoccupations sécuritaires majeures des pays ouest-africains, le Togo et le Bénin étant les plus menacés. Elle n'est, toutefois, ni une évidence ni l'objectif prioritaire du groupe, ses dirigeants redoutant la fragmentation.

Comment agir ? Face au risque d'expansion jihadiste, les Etats menacés devraient approfondir leur compréhension des dynamiques locales et de leurs propres vulnérabilités, raviver la coopération régionale entre les pays sahéliens et côtiers, et explorer des marges de compromis avec les jihadistes afin de réduire les violences.

Synthèse

Fondé en 2017, le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (Jnim) est aujourd'hui le principal groupe se réclamant du jihad armé au Sahel central. Formé au Mali, le mouvement a rapidement étendu ses opérations au Burkina Faso et au Niger. A partir de 2019, il a également visé des pays côtiers de la région, attaquant le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire. L'avancée des jihadistes au-delà du Sahel est ainsi devenue une préoccupation sécuritaire majeure des Etats ouest-africains, notamment dans le nord du Bénin et du Togo. L'expansion est toutefois un dilemme pour le Jnim : si elle lui permet de recruter des combattants et lui offre des bénéfices matériels – et est pour cela encouragée par la base –, ses dirigeants craignent qu'elle ne fragilise la cohésion du mouvement. Le risque n'en est pas moins réel. Pour y faire face, les Etats menacés, notamment ceux du golfe de Guinée, devraient approfondir leur compréhension des dynamiques locales et de leurs propres vulnérabilités, raviver la coopération régionale fragilisée avec les pays sahéliens, et identifier de possibles compromis avec les insurgés afin de réduire les violences.

Le Jnim – le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, en français – est l'héritier des groupes jihadistes qui se sont développés au Mali dans les années 2000 et ont pris le contrôle d'une partie du nord du pays en 2012, avant d'être repoussés par une opération militaire française. Créé en mars 2017, le groupe a prêté allégeance à al-Qaeda, se donnant pour objectif d'unifier les différentes entités jihadistes opérant au Mali et de faire face à la coalition internationale réunie par la France à partir de 2013. Contrairement à d'autres mouvements armés ancrés dans des logiques communautaires ou nationalistes, le Jnim ne circonscrit pas son combat dans un territoire prédéterminé. Peu après sa création, il a ainsi élargi ses activités à deux autres pays du Sahel central – le Burkina Faso et le Niger – avant de mener, à partir de 2019, des attaques meurtrières dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo. Ces deux derniers pays sont aujourd'hui les plus affectés par l'avancée des jihadistes.

La présence du Jnim en Afrique de l'Ouest se divise en deux grands types d'espaces. Les territoires sahéliens, d'une part, constituent le cœur de son combat. Le mouvement contrôle aujourd'hui de vastes zones au nord, au centre, au sud et à l'ouest du Mali ; il est également présent sur de larges étendues dans le nord, le centre-nord, l'ouest et l'est du Burkina Faso ; et est très actif dans le sud-ouest du Niger. Dans ces territoires, qui occupent une place centrale dans sa communication, le Jnim a développé une forme de gouvernance qui lui permet de se poser en alternative aux Etats. Il y a mis en place une structure administrative légère mais suffisante pour exercer un contrôle

social inspiré de sa vision de la loi islamique, rendre la justice et prélever l'impôt. Les pays côtiers, d'autre part, sont perçus jusqu'ici par le commandement du Jnim comme des espaces secondaires. Dans ces zones, le mouvement progresse néanmoins, d'abord par un prosélytisme discret, puis en menant des attaques contre les forces de sécurité et les civils.

L'avancée territoriale du Jnim est logiquement devenue l'une des principales menaces sécuritaires aux yeux des Etats ouest-africains. Le phénomène est pourtant complexe. Prendre le contrôle de nouveaux territoires n'est ni une évidence ni un objectif nécessairement prioritaire pour le groupe ; il est même probable que ses fondateurs n'aient pas planifié, dès la formation du mouvement, la progression régionale qu'il a connue depuis lors. L'expansion offre en effet au Jnim d'indéniables bénéfices, notamment face à la concurrence qui l'oppose à l'Etat islamique au Sahel : elle lui permet d'accroître ses effectifs, de contrôler des flux commerciaux transfrontaliers, d'ouvrir de nouveaux fronts pour desserrer la pression des armées nationales et de créer des zones de repli pour ses combattants. Mais s'étendre géographiquement comporte également de nombreux risques. Elle exige la mobilisation de combattants dont le mouvement a besoin pour défendre ses bastions sahéliens, et expose le groupe à l'arrivée de recrues moins fiables ou poursuivant leurs propres agendas, faisant courir le risque de tensions, voire de défections.

La question des territoires sur lesquels le groupe mène sa lutte nourrit de vifs débats internes. Le Jnim se distingue d'autres mouvements jihadistes par l'équilibre qu'il cherche à maintenir entre centralisation des décisions stratégiques et autonomie opérationnelle des unités sur le terrain. Si l'organisation a jusqu'ici préservé son unité, les décisions liées à l'expansion territoriale sont de celles qui mettent le plus à l'épreuve sa cohésion. Les échelons locaux de Jnim ont, en effet, un intérêt plus immédiat à l'expansion et peuvent exercer de fortes pressions en ce sens sur le commandement central. Soucieux de ne pas trop disperser les ressources du groupe et craignant avant tout la fragmentation, celui-ci tend à privilégier la consolidation. Ces intérêts divergents pourraient expliquer pourquoi la progression du Jnim vers les pays côtiers a été moins rapide que certains observateurs ne le redoutaient à la fin des années 2010.

L'avancée des jihadistes n'en demeure pas moins une réalité. Pour y faire face, les pays côtiers devraient accroître leurs investissements dans le renseignement afin de disposer d'une analyse plus fine des dynamiques locales. Ceux qui ne sont pas encore confrontés à une présence armée active du Jnim devraient résister à la tentation de déployer prématurément des unités militaires aux frontières et leur préférer, d'abord, des forces civiles. Ces dernières sont mieux formées au contact des populations, réduisant le risque de stigmatisation de

groupes tels que les éleveurs transhumants, souvent suspectés de collusion avec les jihadistes et dont les griefs sont exploités par les insurgés pour recruter. Les autorités de la région devraient aussi garder en tête que lutter contre les jihadistes requiert une coopération inter-étatique effective, seulement possible si les pays côtiers et sahéliens parviennent à rebâtir une confiance fragilisée ces dernières années depuis l'arrivée de régimes militaires au Sahel. Enfin, les Etats devraient explorer de possibles compromis avec les jihadistes afin de réduire les violences.

Le Jnim s'est lancé dans une expansion dont les développements futurs demeurent incertains, même pour les dirigeants du mouvement, mais qui a mis en alerte l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Cette menace n'a pourtant rien d'inéluctable : pour l'endiguer, il est important que chaque Etat identifie les facteurs qui le rendent vulnérable et élabore sa propre stratégie, tout en participant à la reconstruction d'une réponse régionale sans laquelle aucune solution durable ne saurait aboutir.

Dakar/Bruxelles, 20 février 2026

Le Jnim et le dilemme de l'expansion au-delà du Sahel

I. Introduction

Le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin – le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, Jnim – est le principal groupe se réclamant du jihad armé au Sahel central. Il est né au Mali en mars 2017 dans le sillage des groupes jihadistes qui se sont progressivement développés dans le pays à partir des années 2000, et ont pris en 2012 le contrôle d'une partie du nord du territoire, avant d'en être chassés par une opération militaire française. Parmi ses fondateurs et actuels dirigeants figurent les Maliens Iyad ag Ghali, ancien dirigeant de mouvements séparatistes à dominante touareg dans les années 1990, et Hamadou Kouffa, ancien prédicateur issu des communautés peul du centre du Mali.¹ A sa création, le Jnim a prêté allégeance à al-Qaeda (AQ), une organisation jihadiste transnationale fondée par Oussama Ben Laden ; à al-Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi), la branche algérienne d'AQ ; et aux talibans afghans. Il s'est donné pour objectif d'unifier les mouvements jihadistes alors actifs au Mali, d'expulser les forces étrangères présentes dans le pays depuis 2013, et d'y instaurer sa vision de la Charia (loi islamique).

Le Jnim s'est rapidement étendu au Sahel central. Profitant de la faiblesse des armées locales ainsi que du discrédit des Etats de la région et de leurs dirigeants auprès d'une partie des populations, et évoluant dans un espace dont la très vaste superficie rend son contrôle difficile – voire impossible – par ses adversaires, le groupe est parvenu à recruter, au fil des années, des milliers de combattants et a enregistré un certain nombre de succès militaires. Il a pris pied, dès l'année de sa création, au Burkina Faso et au Niger, deux pays voisins du Mali, tout en consolidant ses positions sur le territoire malien. Aujourd'hui, le mouvement occupe de vastes zones au nord, au centre, au sud et à l'ouest du Mali ; il est présent sur une étendue importante du territoire burkinabè, notamment dans le nord, le centre-nord, l'ouest et l'est du pays ; et il est très actif au sud-ouest du Niger.

Pour parvenir à ses objectifs, le Jnim recourt à la violence armée. Celle-ci vise d'abord les forces de défense des pays dans lesquels il est actif militairement, ainsi que les troupes étrangères qui les appuient –

¹ Les trois autres responsables fondateurs du Jnim – un Algérien, un Marocain et un Malien originaire du nord du pays – sont décédés depuis dans des frappes de l'armée française.

la France et les forces onusiennes jusqu'en 2023 ; aujourd'hui, les paramilitaires russes.² Le mouvement utilise aussi la violence contre les civils – individus ou, plus rarement, communautés entières – lorsqu'il les accuse de collaborer avec le pouvoir central ou de résister à son action par les armes. Depuis sa création en mars 2017 jusqu'à la fin 2025, le Jnim a ainsi été impliqué dans 16 023 incidents violents, qui ont fait un total de 39 850 morts au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Bénin et au Togo, selon une estimation de Crisis Group réalisée à partir des données de l'organisation ACLED.³ Par ailleurs, les effectifs du groupe ne sont pas connus avec précision, mais ils se monteraient à plusieurs milliers de combattants.

Dans les zones du Sahel où il est actuellement actif, le Jnim a développé des formes de gouvernance qui lui permettent de se poser de plus en plus en alternative aux autorités étatiques. Dans ces territoires, le groupe a mis en place une structure administrative divisée en trois niveaux : une direction centrale (conseil de la *shura*), un niveau intermédiaire structuré autour de régions administratives (les *mantiqa*) et de bataillons (les *katiba*), ainsi qu'un niveau local organisé autour de petites unités militaires, les *markaz* et les *saryat*.⁴ Dans les zones où il est le plus fortement implanté, le Jnim exerce un contrôle social strict – inspiré de sa vision de la Charia – sur les populations, il rend la justice par l'intermédiaire de juges islamiques et a instauré plusieurs formes de taxation (voir section II.C).

A partir de 2019, et plus encore au début des années 2020, le Jnim a étendu son action au-delà du Sahel central, menant des attaques dans plusieurs pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment dans les zones

² Le Jnim a ainsi mené des actions militaires contre l'opération française Barkhane, déployée dans la région de 2014 à 2022, et contre les contingents de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), présente dans le pays entre 2013 et 2023. Plus récemment, le Jnim s'en est pris aux forces russes du groupe paramilitaire Wagner, puis de son successeur, Africa Corps, qui dépend du ministère russe de la Défense. Ces attaques ont eu lieu au Mali, où est déployée la majeure partie du dispositif russe au Sahel. Moscou appuie également les deux autres pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le Burkina Faso et le Niger.

³ Le fait que le Jnim soit impliqué dans ces incidents ne signifie pas que le groupe en porte à chaque fois la responsabilité. De fait, ces chiffres incluent aussi les propres pertes du mouvement. ACLED, « Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) Codebook », 17 décembre 2025. www.acleddata.com. Toujours selon les données de l'ACLED, le Jnim serait impliqué dans au moins 58 pour cent des actes de violence politique au Mali et au Burkina Faso entre mars 2017 et décembre 2024, contre 33 pour cent pour les forces de défense et de sécurité de ces deux pays. L'ACLED est une organisation non gouvernementale, fondée en 2005 et spécialisée dans la collecte et l'analyse de données chiffrées et géographiques dans les zones de conflits.

⁴ Heni Nsaibia, Eleanor Beevor et Flore Berger, « Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa. Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) », ACLED et The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), 18 octobre 2023.

septentrionales de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo, tous trois frontaliers du Burkina Faso.⁵ Si les raids sur la Côte d'Ivoire ont cessé début 2022, leur nombre a considérablement augmenté au Togo et, surtout, au Bénin, au cours des deux dernières années.⁶ Le Jnim est également présent dans plusieurs pays ouest-africains sans y mener d'activités violentes. Les services de renseignement du Sénégal ont, par exemple, identifié et arrêté sur leur territoire des éléments soupçonnés d'appartenir ou de sympathiser avec les mouvements jihadistes sahéliens, dont le Jnim.⁷ Le nord du Ghana, qui n'a jamais connu d'attaques jihadistes, servirait par ailleurs de zone de repli aux combattants du groupe.⁸ En ce sens, la progression du Jnim dépasse la simple chronique des actions armées : elle revêt aussi une dimension logistique et idéologique.

L'expansion du Jnim vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest est logiquement devenue l'une des grandes préoccupations sécuritaires des Etats ouest-africains et de leurs partenaires internationaux. Même si la progression du groupe a été parfois plus lente que ne le redoutaient les pays concernés et leurs alliés à la fin des années 2010, la menace s'est matérialisée, alimentant les inquiétudes pour la stabilité de la région et le risque de violences contre les civils.⁹ L'incapacité des gouvernements civils et de leurs partenaires occidentaux à enrayer la détérioration de la sécurité de leur pays, dont le Jnim est en grande partie responsable, a été ainsi invoquée par les auteurs de plusieurs coups d'Etat – réussis ou non – pour justifier leur passage à l'acte, notamment au Burkina Faso en 2022, au Niger en 2023 et, plus récemment, au Bénin en décembre 2025.

Ce rapport examine la manière dont le Jnim conçoit et décide de son expansion territoriale en Afrique de l'Ouest, et étudie les moyens dont

⁵ En novembre 2025, le Jnim a également revendiqué sa première action armée au Nigeria, mais il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une action isolée ou d'une nouvelle phase de l'expansion du groupe. « Al-Qaeda linked JNIM says one killed in its first Nigeria attack », Al Jazeera, 31 octobre 2025.

⁶ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°192, *Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire*, 11 août 2023. L'organisation ACLED a recensé les actes violents dans lesquels le Jnim est impliqué au Bénin depuis un premier incident en mai 2019. Le nombre d'incidents est depuis exponentiel : six entre 2019 et 2021, 66 en 2022, 173 en 2023 et 138 en 2024. « Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) Codebook », 30 juin 2025. www.acleddata.com.

⁷ « Sénégal : arrestations à Dakar de "présumés terroristes" », RFI, 11 avril 2017. En réalité, le Sénégal a commencé à identifier et à arrêter des jihadistes présumés dès 2010, avant même le déclenchement de la crise au Sahel central. « Overview of religious radicalism and the terrorist threat in Senegal », ECOWAS Peace and Security Report, n°3, mai 2013, p. 2.

⁸ Entretiens de Crisis Group, diplomates et responsables militaires ghanéens, Accra, octobre 2025.

⁹ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°149, *L'Afrique de l'Ouest face au risque de la contagion jihadiste*, 20 décembre 2019.

disposent les Etats de la région pour y faire face.¹⁰ Il pose les bases d'un cadre d'analyse qui va nourrir, dans les mois à venir, une série de publications de Crisis Group consacrées à différents théâtres d'expansion jihadiste en Afrique de l'Ouest. Ce travail s'appuie sur l'analyse des faits et des violences attribués au Jnim depuis 2017, et sur celle des discours tenus par différents responsables de l'organisation via des documents audio, vidéo ou écrits, en particulier ceux diffusés par al-Zallaqa, le média officiel du groupe.¹¹ Il repose également sur des dizaines d'entretiens, menés principalement dans la première moitié de 2025, avec des acteurs familiers des groupes jihadistes, soit parce qu'ils sont en interaction régulière avec eux, soit parce qu'ils travaillent pour des institutions luttant contre ce phénomène. La grande majorité des sources consultées sont des hommes. Crisis Group a toutefois pu s'entretenir avec plusieurs femmes diplomates, des chercheuses et des employées d'organisations de la société civile, et a pris en compte leurs points de vue dans cette recherche.

¹⁰ Ce rapport se concentre sur les pays les plus concernés par l'expansion récente du Jnim, notamment le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et, dans une moindre mesure, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal. Il n'aborde pas le cas du Nigeria, où plusieurs mouvements jihadistes, autochtones ou non, ont développé, avec un succès inégal, des activités dans le nord-est, le nord-ouest et, plus récemment, le centre-ouest du pays. En novembre 2025, le Jnim a revendiqué, pour la première fois de façon officielle, une attaque au Nigeria sur un village frontalier avec le Bénin. Ce développement n'est pas étudié dans le présent travail mais une prochaine publication couvrira la question de la frontière Bénin-Nigeria.

¹¹ Le plus souvent traduits de l'arabe ou du fulfuldé, parfois également du bamankan, une langue parlée au Mali, et du bariba, parlée dans le nord du Bénin.

II. Le territoire du Jnim : un espace à géométrie variable

Le Jnim n'a pas de frontière prédéterminée, à l'inverse, par exemple, du Mouvement de libération nationale de l'Azawad (MNLA), un groupe séparatiste à dominante touareg qui opère dans le nord du Mali et a inscrit son action dans un territoire défini. Par ailleurs, le Jnim n'a jamais fait mention d'un plan d'expansion. A sa fondation, le mouvement n'envisageait probablement pas qu'il connaîtrait une telle présence en Afrique de l'Ouest. Cette progression géographique est une adaptation constante et pragmatique au contexte mouvant dans lequel le groupe armé évolue, une réaction à ses propres succès comme à l'adversité à laquelle il fait face.¹² Aujourd'hui, le territoire du Jnim se divise schématiquement en deux grands types d'espaces : d'une part, les pays du Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger) qui sont le cœur de son combat et, d'autre part, les pays côtiers, considérés jusqu'ici comme des théâtres d'opérations périphériques (voir cartes en annexe A).¹³

A. Du Mali au Sahel central

Depuis la création du Jnim en mars 2017, le Mali est resté au cœur de l'action du groupe, dont trois des cinq fondateurs sont maliens. Le mouvement a su tirer parti du désordre généré par la crise malienne – mêlant affaiblissement de l'Etat, frustrations des communautés rurales à l'égard du pouvoir central et déploiement de forces internationales perçues par une partie de la population comme des troupes d'occupation – pour recruter parmi la jeunesse malienne et accroître son influence. Aujourd'hui encore, alors que le Jnim a étendu ses actions armées au-delà du Mali, ce pays continue d'occuper une place à part, en témoigne la pression inédite que le groupe exerce depuis

¹² Comme l'exprime une source qui fréquente régulièrement les unités combattantes du Jnim, « leur expansion est le reflet de leur réponse à l'adversité ». Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, février 2024.

¹³ Les données cartographiées en annexe A représentent les incidents violents impliquant le Jnim au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que dans les pays voisins, entre 2020 et 2025. Elles ont été extraites de la base de données de l'ACLED. Trois types d'événements ont été retenus : les batailles, les explosions/violences à distance, et les violences contre les civils. Seuls les incidents mentionnant le Jnim ou ses appellations associées dans les champs « actor1 », « actor2 », « assoc_actor_1 » ou « assoc_actor_2 » ont été inclus. L'intensité de la couleur reflète le nombre d'incidents par hexagone et par année, selon un dégradé allant de 1 à 55 événements. La carte distingue deux types de zones géographiques : en gris, les incidents survenus sur le territoire des pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ; en rouge, ceux survenus dans une bande frontalière de 50 kilomètres de part et d'autre des frontières de l'AES, ainsi que dans les pays non-membres. Chaque hexagone représente une zone de 30 kilomètres. ACLED, « Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) Codebook », en date du 9 janvier 2026. www.acledata.com.

septembre 2025 sur la capitale, Bamako, et sur plusieurs grandes villes du pays.¹⁴

L'organisation administrative du Jnim reflète également l'importance du Mali. Les dix mantiqa (régions administratives) qui structurent le territoire sur lequel il est actif se trouvent toutes au Mali, à l'exception de la mantiqa Burkina Faso et d'une mantiqa au Niger, qui viendrait d'être officialisée.¹⁵ En mars 2025, une vidéo de propagande diffusée par le Jnim à l'occasion des célébrations de la fin du mois de ramadan a d'ailleurs illustré la hiérarchie implicite que le mouvement continue à établir entre les différents pays du Sahel central. Dans cette séquence, les combattants de sept mantiqa sont apparus les uns après les autres, chacun lisant un communiqué. Les cinq premiers groupes représentaient des mantiqa actives au Mali – Macina, Tombouctou, Gao, Sikasso et Aribanda (à cheval entre le Mali et le Burkina Faso) – tandis que les combattants appartenant aux mantiqa du Burkina Faso et du sud-ouest nigérien sont intervenus en dernier.¹⁶

Initialement, le Jnim a justifié ses opérations au Burkina Faso et au Niger en arguant qu'une partie du dispositif militaire français intervenant au Mali à partir de 2013 était également déployée dans ces deux pays. En juillet 2017, le Jnim a ainsi revendiqué, via al-Zallaqa, sa première attaque officielle au Niger, contre un détachement mobile de l'armée nigérienne près de Midal (région de Tahoua, au nord-ouest, près de la frontière avec le Mali).¹⁷ Le mouvement a indiqué que l'assaut avait été lancé « en réponse aux attaques répétées de l'armée nigérienne contre notre peuple et à son adhésion à la coalition armée du Sahel récemment formée par la France ».¹⁸

A partir des années 2020, la communication du Jnim a évolué pour désigner les trois pays du Sahel central, et non plus seulement le Mali, comme le cœur de son combat. La mise en place de régimes militaires dans ces trois pays (en 2020-2021 au Mali, en 2022 au Burkina Faso et en 2023 au Niger) et leur coopération sécuritaire au sein de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), créée en 2023, a en effet contraint le groupe à s'adapter. Dans les déclarations d'al-Zallaqa, le mouvement

¹⁴ Crisis Group, « Après deux mois de blocus sur le carburant, Bamako sous forte pression », Afrique 360° (podcast), 21 novembre 2025.

¹⁵ Certaines mantiqa ancrées au Mali empiètent également sur le Burkina et/ou le Niger. « Non-State Armed groups and Illicit economies in West Africa », op. cit. Des sources consultées en 2025 par Crisis Group évoquent également la promotion de l'est du Burkina Faso en mantiqa. Entretien de Crisis Group, source anonyme, juin 2025.

¹⁶ « Al-Qaeda's Sahel branch issues deluge of Ramadan propaganda », BBC, 31 mars 2025. La BBC souligne que trois régions ne sont pas représentées : Kidal au Mali, le Bénin et le Togo. Selon nos informations, ni le Bénin ni le Togo n'ont été érigés en mantiqa ou districts autonomes.

¹⁷ « En réponse à leurs attaques répétées contre notre peuple », communiqué d'al-Zallaqa, 9 juillet 2017. Le document est en possession de Crisis Group.

¹⁸ Ibid.

a ainsi placé de plus en plus fréquemment son combat dans le cadre plus large de l'AES, désignant les trois membres de cette alliance – et leurs alliés russes – comme sa principale cible.¹⁹ En août 2024, par exemple, dans un message vidéo consacré en grande partie à l'AES et à la présence russe au Sahel central, le Jnim a affirmé œuvrer pour l'accomplissement de « notre devoir de Charia et de notre responsabilité historique envers notre nation et nos peuples du Mali, du Burkina et du Niger ».

Outre ce nouveau contexte régional, l'évolution du discours du Jnim est aussi liée aux changements observés dans le profil des insurgés et des cadres du mouvement. A la création du groupe, l'essentiel des combattants venait du centre et du nord du Mali. Aujourd'hui, toutefois, une part substantielle des recrues – et même du commandement intermédiaire – est originaire du Burkina Faso et, dans une moindre mesure, du sud-ouest du Niger.²⁰ Désigner l'AES comme son adversaire constitue donc aussi, pour le Jnim, une manière de reconnaître l'importance grandissante de ces nouveaux combattants, dont beaucoup, notamment ceux originaires du Burkina Faso, ont rejoint le groupe dès la fin des années 2010.

B. *Les pays côtiers : des théâtres périphériques*

A la différence des pays de l'AES, les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest font figure de théâtres périphériques pour le Jnim, même si les opérations armées y sont en forte augmentation dans certaines zones, comme au nord du Bénin au début de l'année 2025.²¹ Ces pays apparaissent très rarement dans les principales déclarations du mouvement. Ils sont également absents des messages et images de propagande que diffuse al-Zallaqa au moment des grandes fêtes religieuses (comme lors du ramadan en 2025), traduisant leur importance moindre par rapport à celle des pays du Sahel central. Pour autant,

¹⁹ Pour l'évolution du contexte régional, voir le commentaire de Crisis Group, « Alliance des Etats du Sahel : le divorce avec la Cedeao peut-il être évité ? », 5 décembre 2024. Estimant que le dispositif militaire international au Sahel avait échoué, ou qu'il était même responsable de l'instabilité dans la région, ces trois régimes militaires ont ordonné le départ des troupes françaises et des autres forces internationales déployées. Dans ce contexte, la fin de l'opération Barkhane en novembre 2022, le retrait de la Minusma fin 2023, et la création de l'AES en octobre 2023 ont changé la donne, conduisant le Jnim à adapter son discours.

²⁰ « Non-State Armed groups and Illicit economies in West Africa », op. cit.

²¹ Le nombre d'attaques menées par un groupe jihadiste est un indicateur intéressant, mais il ne reflète pas le niveau de présence et de contrôle que celui-ci peut exercer sur un territoire donné. Ainsi, même si le Jnim a effectué un nombre plus important d'opérations au Bénin qu'au Niger en 2024, ces assauts n'ont pas la même ampleur en termes de victimes : ils ont fait plus de 302 morts au Niger et 153 au Bénin. L'Etat nigérien est également plus occupé à combattre l'Etat islamique sur son territoire que le Jnim, dont la présence, essentiellement sur la rive droite du fleuve Niger, apparaît moins contestée, ce qui n'incite dès lors pas les unités locales du Jnim à y lancer plus d'opérations. ACLED, « Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) Codebook », 30 juin 2025. www.acleddata.com.

le Jnim a bien développé une présence et mené des actions violentes dans certains de ces Etats côtiers. De plus, même si ces théâtres sont périphériques aux yeux du commandement central du groupe, ils n'en restent pas moins essentiels, notamment pour assurer l'approvisionnement logistique du mouvement.²²

Le Jnim a très tôt lancé des appels aux musulmans de la région à rejoindre son combat. Dans une vidéo de novembre 2018, Hamadoun Kouffa, a appelé – dans leur langue, le fulfuldé – les Peul du « Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Cameroun » à prendre part à sa lutte.²³ Ce message a été interprété par certains observateurs comme l'annonce d'une extension des actions jihadistes du Jnim vers les pays côtiers. En réalité, en dehors des trois pays du Sahel central, les autres Etats mentionnés par Hamadoun Kouffa n'ont pas tous été visés par le Jnim. La Côte d'Ivoire a toutefois essuyé quelques attaques en 2020 et 2021. Et ce n'est qu'en novembre 2025, sept ans après l'appel d'Hamadoun Kouffa, que le Jnim a revendiqué une première attaque au Nigeria, à proximité de la frontière avec le Bénin.²⁴

Par ailleurs, ce type de message, à destination d'une communauté ethnique particulière, fait figure d'exception. En général, les dirigeants du Jnim s'adressent plutôt aux musulmans de la région, quelles que soient leur « race, tribu ou couleur », comme l'a affirmé Iyad ag Ghali en 2021 dans un discours visant davantage à encourager l'engagement dans le combat au Sahel qu'à étendre le mouvement à de nouveaux territoires.²⁵

De plus, le commandement central du Jnim revendique beaucoup moins les actions lancées par ses combattants dans les zones périphériques que celles visant les pays de l'AES. Ainsi, aucune des attaques attribuées au Jnim en Côte d'Ivoire entre juin 2020 et janvier 2022 n'a été revendiquée via al-Zallaqa. Au Bénin, la première revendication du groupe à travers son média officiel remonterait au 15 septembre 2023, lorsque le mouvement a d'abord déclaré avoir mené une attaque

²² Pour des études sur la logistique du groupe et l'importance des flux menant aux pays côtiers, voir la section suivante. Voir aussi, Ella Abatan et William Assanvo, « Liens entre extrémisme violent et activités illicites au Bénin », Institute for Security Studies (ISS), 5 septembre 2023 ; et Flore Berger, « Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy », GI-TOC, 28 mars 2023.

²³ « Light or Heavy, March to Battle », message vidéo du Jnim posté le 8 novembre 2018, consulté sur jihadology.net.

²⁴ L'appel d'Hamadoun Kouffa s'explique peut-être plus par le contexte des rivalités croissantes entre le Jnim et l'Etat islamique, deux mouvements qui recrutent parfois dans les mêmes communautés de la zone des trois frontières (Mali, Niger et Burkina Faso) et qui s'affrontent directement depuis 2019. Héni Nsaibia et Caleb Weiss, « The End of the Sahelian Anomaly: How the Global Conflict between the Islamic State and al-Qa`ida Finally Came to West Africa », CTC Sentinel, The Combating Terrorism Center at West Point, juillet 2020.

²⁵ « Unquestionably, the help of God is near », message vidéo d'Iyad ag Ghali, posté sur jihadology.net le 10 août 2021.

dans la zone de Kaya (nord du Burkina Faso) avant de donner, sans plus d'explications, le bilan d'un autre raid effectué au Bénin.²⁶ A cette date, la base de données de l'ACLED avait pourtant déjà répertorié plus de 150 incidents violents attribués au Jnim en territoire béninois.²⁷

C. Une gouvernance différenciée

Le Jnim entretient trois grands types de présence dans les zones où il est actif, correspondant à des formes de gouvernance plus ou moins sophistiquées. Dans la configuration la plus aboutie – les pays du Sahel central – le Jnim contrôle des communautés rurales sur lesquelles ses combattants exercent une gouvernance élaborée. Les villages placés sous son influence sont tenus de respecter les règles qu'il édicte, inspirées de sa vision de la Charia, même si une part de négociation reste possible. Ces règles incluent l'obligation pour les femmes de porter le voile, l'interdiction de pratiques festives pendant les mariages, ou la ségrégation des genres dans les transports.²⁸ Dans ces zones désertées par l'administration centrale, le mouvement dispose de bases, fixes ou mobiles, en brousse et en forêt. Il rend la justice par l'intermédiaire de *qadis* (juges islamiques), membres ou non du mouvement, et soumet les populations à différentes formes de taxation. Le Jnim porte également une attention particulière aux déplacements dans les zones rurales, contrôlant la circulation des marchandises, du bétail et de la production agricole.²⁹

Dans les espaces périphériques, les formes de gouvernance mises en place par le Jnim sont moins complexes. La première étape de l'expansion dans de nouveaux territoires, déléguée à des cellules non combattantes, implique typiquement du prosélytisme à travers des prêches,

²⁶ Selon le compte X @Menastream, l'un des mieux renseignés sur les activités jihadistes au Sahel, la première revendication non officielle par des éléments du Jnim au Bénin date de décembre 2021. Elle concernait une attaque sur la localité de Porga (nord-ouest du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso). Il est possible que la décision d'al-Zallaqa d'endosser les actions des combattants du Jnim au Bénin à partir de septembre 2023 soit liée au fait que l'année précédente, en septembre 2022, l'Etat islamique avait lui-même revendiqué ses premières actions officielles au Bénin, via son média al-Naba. A noter qu'al-Zallaqa a également diffusé en août 2023 une vidéo de deux combattants s'adressant aux populations civiles pour expliquer leur combat, dont l'un s'exprimant en bariba, une langue parlée dans le nord du Bénin. Vidéo d'al-Zallaqa, postée sur le réseau X par @Ocisse691, 16h34, 4 août 2022.

²⁷ Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié de l'année 2024 qu'al-Zallaqa a plus régulièrement publié des communiqués sur les attaques du Jnim au Bénin, allant jusqu'à les banaliser dans les premiers mois de l'année 2025.

²⁸ Les populations rurales parviennent cependant à négocier un certain nombre d'aménagements à ces règles. Voir Yvan Guichaoua et Ferdaous Bouhlel, « Interactions between civilians and jihadists in Mali and Niger », Kent Academic Repository, University of Kent, 2023.

²⁹ Communication orale de Marté Belde, chercheuse en sciences sociales travaillant sur le Jnim et sa gouvernance, Paris, novembre 2025.

la mise en place de réseaux logistiques et parfois du recrutement. Cette phase peut durer plusieurs années sans évoluer.

Elle peut ensuite laisser place à une deuxième forme d'expansion, caractérisée par des attaques militaires, comme c'est le cas actuellement au Bénin. Celle-ci ne s'accompagne généralement pas de l'implantation de bases permanentes ni d'un contrôle des communautés locales : les jihadistes vont et viennent sans occuper durablement le terrain, le groupe recommande plus qu'il n'impose un mode de vie basé sur la loi islamique, son contrôle social y est limité, et ses combattants y prélèvent rarement l'impôt et n'exercent pas la justice. Le Togo et le Bénin sont les deux pays aujourd'hui concernés par cette expansion préparatoire. Il n'est pas exclu que le nord du Bénin évolue, à terme, vers la première forme d'occupation et de gouvernance décrite plus haut.

III. Opportunités et risques de l'expansion territoriale

Elargir sa présence à de nouveaux espaces n'est pas une décision nécessairement évidente pour le Jnim. En effet, si l'expansion peut répondre à des besoins en matière de recrutement et d'accès à des ressources économiques, tout en procurant au groupe des avantages tactiques sur le plan militaire, elle comporte aussi des risques importants, incluant divisions internes et représailles de la part des Etats ciblés. Au-delà de ces calculs coûts-avantages, les incursions dans de nouveaux pays – comme récemment au nord du Togo et du Bénin – sont également en partie liées à la concurrence entre groupes jihadistes, en particulier à la rivalité entre le Jnim et l'Etat islamique au Sahel (EIS).

A. Nouvelles ressources et avantages tactiques

L'expansion territoriale présente plusieurs avantages pour le Jnim, notamment en lui ouvrant l'accès à de nouvelles ressources humaines. Elle lui permet aussi de contrôler des flux commerciaux transfrontaliers – sur des produits aussi divers que les pièces détachées de motos, le bétail ou le carburant –, soit pour taxer les produits passant en fraude, soit pour servir la chaîne d'approvisionnement logistique du groupe lui-même.³⁰ C'est le cas de zones d'orpaillage artisanal ou des ressources présentes (bois ou gibier) dans les aires naturelles comme le parc W, situé à cheval entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.³¹ Ces flux, dont certains sont en place depuis le milieu des années 2010, requièrent de la discrétion pour se maintenir.

Dans certaines zones frontalières, le Jnim a ainsi plus intérêt à développer une présence discrète afin de s'insérer dans cette économie transfrontalière, voire de l'organiser, plutôt que de mener des opérations militaires qui attireraient sur le mouvement trop d'attention et certainement de la répression. Dès lors, l'absence d'attaques dans certaines zones ne signifie pas que le Jnim n'y est pas actif sous d'autres formes, notamment économiques.³² Ce fut sans doute le cas du nord du Bénin, avant que le Jnim ne passe progressivement à une phase de confrontation militaire à partir de la fin des années 2010.³³ Aussi,

³⁰ « Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy », op. cit. ; Willam Assanvo, « Links between violent extremism and illicit activities in Côte d'Ivoire », ISS, 23 novembre 2023.

³¹ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°310, *Contenir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest*, 26 janvier 2023. Voir aussi Aziz Mossi et al., « Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin », GI-TOC, mai 2023.

³² « A New Frontline Emerges as Jihadists Eye West Africa Coast », *The New York Times*, 16 juin 2025. Voir aussi Flore Berger, « Nord-est de la Côte d'Ivoire : entre économie illicite et extrémisme violent », GI-TOC, 28 mars 2023.

³³ Ella Abatan et William Assanvo, « Liens entre extrémisme violent et activités illicites au Bénin », ISS, 5 septembre 2023.

même s'il n'y a pas eu d'attaques contre les forces de sécurité dans le nord de la Côte d'Ivoire depuis début 2022, les jihadistes implantés au Burkina Faso continuent d'y circuler pour se ravitailler ou se livrer à différentes activités criminelles, dont le vol de bétail et les enlèvements contre rançon.³⁴

Etendre son théâtre d'opérations peut également servir au Jnim de tactique guerrière pour desserrer l'étau militaire imposé par les armées locales et leurs alliés internationaux. Ainsi, en 2013 et 2014, alors que les éléments d'Ansar Eddine, le groupe fondé par Iyad ag Ghali avant le Jnim, étaient sous forte pression des forces françaises dans le nord du Mali, l'activation de foyers insurrectionnels dans le centre et le sud du pays (autour des katiba Macina et Khaled Ibn Wali) a progressivement forcé le dispositif militaire international à s'étirer sur de longues distances, permettant mécaniquement de réduire cette pression.³⁵

Enfin, l'expansion sert un autre objectif militaire pour le Jnim : celui de se ménager des zones sécurisées où les combattants peuvent s'éloigner du front, se reposer et se soigner. Dans ces territoires, les jihadistes préfèrent aussi se montrer discrets et éviter les confrontations armées avec les forces nationales qui les rendraient trop visibles. Des analystes estiment ainsi que le nord du Ghana a été jusqu'ici épargné par les attaques en partie parce que cet espace joue ce rôle de zone de repli et de repos pour les combattants actifs dans les pays voisins, notamment au Burkina Faso.³⁶

B. *Risques de divisions et de représailles*

La conquête de nouveaux territoires comporte néanmoins des risques non négligeables pour le Jnim. L'expansion requiert d'abord des investissements en hommes et en ressources dans des zones périphériques, alors que le groupe jihadiste en mobilise déjà une grande partie pour défendre et consolider ses principaux bastions au Mali et au Burkina Faso contre les opérations des armées locales et de leurs alliés internationaux.

Investir dans de nouvelles zones représente par ailleurs des risques pour une organisation qui fonctionne toujours dans la clandestinité et rechigne parfois à recruter des membres dans lesquels elle n'a pas une entière confiance. En 2017, Hamadoun Kouffa, dont la katiba opère principalement au centre du Mali, avait fourni armes et ressources

³⁴ « Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy », op. cit.

³⁵ Mathieu Pellerin, « Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? », Institut français des relations internationales (Ifri), 20 décembre 2019.

³⁶ Entretiens de Crisis Group, diplomate occidentale, Accra, octobre 2024 ; source anonyme, mai 2025. Voir aussi, Kars de Bruijne et al., « A beacon of democracy? How hyper-political competition increases the risk of violent extremism in Ghana », CRU report, Clingendael, juillet 2024, p. 13.

à des groupes nomades circulant plus à l'est, entre le Mali, le Niger et le Nigeria. Mais des tensions sont apparues lorsque ces groupes ont voulu utiliser les armes qu'ils avaient reçues du chef jihadiste pour défendre leurs communautés menacées par des milices collaborant avec les armées française et nigérienne dans les régions de Ménaka (est du Mali) et de Tillabéry (ouest du Niger).³⁷ Cette réorientation de leurs objectifs, qui n'entraînait pas dans les plans de la katiba d'Hamadoun Kouffa, a provoqué d'importantes frictions, conduisant à la défection de ces groupes, qui ont finalement choisi de rejoindre l'EIS.³⁸

A la fin des années 2000, le groupe Aqmi s'était d'ailleurs déchiré sur la question du territoire légitime du jihad. A l'époque, un débat avait en effet opposé, au sein du mouvement, ceux qui estimaient que les Etats du Maghreb, en particulier l'Algérie, étaient le cœur du combat, et ceux qui voulaient étendre la lutte vers les pays sahéliens.³⁹ Les discussions ont été si virulentes que l'organisation a demandé l'arbitrage d'Oussama Ben Laden, lequel a recommandé de ne pas affronter directement les Etats sahéliens mais plutôt de composer avec eux. Les tensions ne se sont pas éteintes pour autant et semblent avoir été la cause majeure d'une scission importante au sein d'Aqmi, qui a débouché, en décembre 2011, sur la création du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), sous la direction du Mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou.⁴⁰

Enfin, l'expansion géographique présente un risque de taille pour le Jnim dès lors qu'il s'agit de mener des opérations transfrontalières. Traverser une frontière, c'est en effet s'exposer à des représailles de tout un Etat et de ses services de sécurité. Les jihadistes ont bien conscience de cet enjeu, et c'est pourquoi ils ne franchissent pas les frontières à la légère. Au Mali, par exemple, le Jnim a développé au cours des dernières années des ramifications dans l'ouest et le sud du pays, conduisant des activités militaires dans des localités frontalières avec la Guinée et le Sénégal. Néanmoins, le groupe s'est, jusqu'à présent, abstenu de mener des opérations armées de l'autre côté de ces frontières, redoutant probablement de faire basculer contre eux des Etats dotés d'appareils de sécurité équipés et organisés (surtout dans le cas

³⁷ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°261, *Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, 12 juin 2018.

³⁸ « Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? », op. cit.

³⁹ Parmi les premiers se trouvaient les cadres historiques du mouvement, des Algériens pour la plupart, qui considéraient les pays sahéliens comme de simples bases arrière. Les seconds étaient issus de la zone sahélo-saharienne, notamment de la Mauritanie et du nord du Mali, où le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), l'organisation qui a précédé Aqmi, avait trouvé refuge pour échapper à la pression de l'armée algérienne. Ces derniers souhaitaient étendre la lutte armée à leurs pays d'origine. Voir V.B. Skretting (2023), « Al-Qaida in the Islamic Maghrib's expansion in the Sahara: New insights from primary sources », *Studies in Conflict & Terrorism*, 46(8), p. 1368-1392.

⁴⁰ Ibid.

du Sénégal). De toute évidence, la décision de traverser une frontière pour y mener des actions violentes est donc le fruit d'arbitrages compliqués entre les différents niveaux décisionnels de l'organisation.

C. Concurrence entre mouvements jihadistes

Au-delà des bénéfices et des risques immédiats, l'expansion territoriale du Jnim doit aussi se comprendre dans le cadre plus large de la concurrence violente entre les groupes jihadistes, en particulier avec l'EIS. Les deux mouvements sont en effet en compétition pour le contrôle des mêmes espaces et pour le recrutement auprès des mêmes communautés, cherchant les plus réceptives à leurs messages hostiles aux autorités centrales. Cette rivalité a des effets ambivalents sur la conquête de nouveaux espaces géographiques. D'un côté, elle encourage parfois le Jnim à accélérer son implantation dans des zones où l'EIS pourrait le devancer – comme aujourd'hui au nord du Bénin, que les deux organisations convoitent.⁴¹ De l'autre, elle peut aussi freiner sa progression lors des phases d'affrontements intenses entre les deux groupes.

Dans les mois qui ont suivi sa création, le Jnim a veillé à empêcher l'émergence de nouveaux groupes autonomes à proximité de ses principales zones d'opération, alors concentrées au Mali. En juillet 2017, le mouvement a revendiqué sa première action officielle au Burkina Faso, attaquant l'armée nationale, qu'il considérait comme hostile aux musulmans.⁴² Derrière la rhétorique de protection des populations musulmanes, l'enjeu était surtout, pour le Jnim, d'affermir son contrôle sur un groupe d'insurgés qui semblait s'émanciper de son giron. Fin 2016, en effet, Ansaroul Islam – un mouvement composé de combattants burkinabè liés à la katiba Macina d'Hamadoun Kouffa – avait annoncé sa décision de mener son propre combat dans le Soum, une région du nord du Burkina Faso, frontalière du Mali et d'où est originaire Malam Dicko, le fondateur et dirigeant du groupe.⁴³

⁴¹ « Bénin : l'État islamique revendique plusieurs attaques dans le Nord », *Jeune Afrique*, 16 septembre 2022. Voir aussi note de bas de page n°25.

⁴² « En réponse aux attaques répétées de l'armée burkinabè », communiqué d'al-Zallaqa, 27 juillet 2017. Même en mettant de côté l'attaque de janvier 2016 contre Ouagadougou, la capitale burkinabè, revendiquée par Aqmi, le Burkina Faso subissait déjà des attaques jihadistes avant la première revendication du Jnim via al-Zallaqa. Ces raids étaient le fait d'autres groupes, notamment Ansaroul Islam, qui, en décembre 2016, soit quelques mois avant la création du Jnim, avait donné l'assaut à une base militaire au Burkina Faso. Si, au départ, les liens entre le Jnim et Ansaroul Islam étaient incertains, l'essentiel du mouvement burkinabè a par la suite rallié le Jnim, notamment après la mort de Malam Dicko, probablement survenue en mai 2017.

⁴³ Selon un ancien membre du groupe, interrogé par le journal français *Le Monde* en 2017, « Ibrahim Malam Dicko aurait planifié l'attaque de Nassoumbou, contre l'avis de son mentor, Hamadoun Kouffa », lequel voulait moins embraser la région

Dans ce contexte, et alors que des rumeurs faisaient état d'un possible ralliement d'Ansaroul Islam à l'Etat islamique – le principal rival du Jnim, dont la branche sahélienne a été lancée en 2015 –, le mouvement d'Hamadoun Kouffa a commencé à cibler le Burkina Faso.⁴⁴ A partir de juillet 2017, le Jnim a revendiqué un nombre croissant d'attaques sur le territoire burkinabè, d'abord dans le Soum, puis dans d'autres régions du pays.⁴⁵ Il faudra toutefois plusieurs années au Jnim pour prendre le plein contrôle d'Ansaroul Islam, dont une minorité de membres finira par rejoindre, au tournant des années 2020, les rangs de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), devenu depuis l'EIS.⁴⁶

Au cours de l'année 2019, le Jnim et l'EIS ont commencé à s'affronter directement, renforçant la lutte pour le contrôle territorial. Ces combats ont mis fin à « l'exception sahélienne », qui voyait jusque-là ces deux groupes collaborer plutôt que s'affronter, contrairement à la dynamique généralement observée ailleurs dans le monde.⁴⁷ Depuis lors, les deux organisations sont en compétition ouverte pour l'accès à de nouveaux territoires – et donc aux ressources humaines et matérielles qui s'y trouvent. Il est ainsi possible que les incursions militaires du Jnim au nord du Togo et du Bénin soient en partie motivées par la volonté d'affirmer sa présence dans des zones où l'EIS a également

du Soum qu'y préserver une précieuse route d'approvisionnement logistique. « Burkina Faso : confessions d'un ancien djihadiste », *Le Monde*, 10 décembre 2017. Lors de l'attaque de Nassoumbou, Ansaroul Islam aurait cependant bénéficié de l'appui d'une autre unité proche d'al-Qaeda et qui a rejoint plus tard le Jnim, la katiba Serma. Cette unité avait été organisée par un vétéran mauritanien du jihad, Abu Bakr al-Shinquit, décédé dans une attaque en 2016. Héni Nsaibia et Caleb Weiss, « Ansaroul Islam and the growing terrorist insurgency in Burkina Faso », CTC sentinel, The Combating Terrorism Center at West Point, mars 2018.

⁴⁴ La branche sahélienne de l'EI, que les médias vont appeler l'Etat islamique au Grand Sahara, a d'ailleurs revendiqué, dès septembre et octobre 2016, ses deux premières attaques au nord du Burkina Faso, dans la province de l'Oudalan (qui a pris en 2025 le nom officiel de province du Tondiwa), voisine du Soum, berceau d'Ansaroul. « Islamic State in the Greater Sahara claims second attack in Burkina Faso », FDD's Long War Journal (blog), 15 octobre 2016. Pour les rumeurs concernant un possible rapprochement d'Ansaroul Islam avec l'EI, voir le tweet de @Menastream, 13 avril 2017.

⁴⁵ Après son décès, Malam Dicko a été remplacé par son frère cadet, Jafar Dicko, qui n'a cependant pas immédiatement fait l'unanimité. Des tensions sont apparues entre ceux qui voulaient préserver l'autonomie du groupe et ceux qui prônaient le rapprochement, soit avec le Jnim soit avec l'EIGS. « Jafar Dicko, le nouveau visage du djihadisme au Burkina Faso », *Le Monde*, 21 décembre 2017. Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, février 2024.

⁴⁶ Ibid. C'est en mars 2022, à travers al-Naba, son média officiel, que l'EI reconnaît l'existence de la province sahélienne (EIS), jusque-là désignée de façon non officielle comme Etat islamique au grand Sahara (EIGS). Al-Naba, n°331, mars 2022.

⁴⁷ Alors que l'EI et al-Qaeda s'affrontaient dans plusieurs régions du monde, les franchises locales de ces deux groupes coexistaient et collaboraient même ponctuellement au Sahel central, qui faisait alors figure d'exception. Les logiques de rivalité ont néanmoins fini par l'emporter après 2019. « The End of the Sahelian Anomaly », op. cit.

mené des attaques.⁴⁸ À l'inverse, le nord de la Côte d'Ivoire et l'est du Sénégal sont beaucoup plus éloignés de la sphère d'influence de l'EIS, limitant la concurrence entre les deux groupes.

Enfin, l'expansion territoriale peut exposer le Jnim aux offensives de son rival. À partir de septembre 2025, le groupe a concentré d'importantes forces, dont certaines venues du Burkina Faso, pour bloquer l'accès des hydrocarbures à Bamako et en profiter pour mieux s'implanter dans le sud du Mali.⁴⁹ En novembre 2025, l'EIS a mené plusieurs opérations contre les positions du Jnim au nord du Burkina Faso, alors que les affrontements entre les deux groupes avaient largement diminué depuis de longs mois dans cette région disputée.⁵⁰ Selon un expert des mouvements jihadistes interrogé par Crisis Group, l'EIS pourrait avoir mené ces opérations pour profiter du fait que l'attention et les ressources du Jnim étaient alors focalisées autour de la capitale malienne.⁵¹ En réaction, le Jnim aurait ramené une partie de ses forces au nord du Burkina Faso, ce qui pourrait expliquer l'allègement de la pression sur Bamako, observé depuis fin novembre.

⁴⁸ Al-Naba, n°356, 15 septembre 2022. Bulletin d'information de l'EI, consulté sur jihadology.net, et dans lequel l'annonce du début des activités du groupe au Bénin figure en première page.

⁴⁹ Crisis Group, « Après deux mois de blocus sur le carburant, Bamako sous forte pression », Afrique 360° (podcast), 21 novembre 2025.

⁵⁰ Message audio attribué à Ousmane Dicko, membre du Jnim et frère du fondateur d'Ansaroul Islam. En possession de Crisis Group.

⁵¹ Entretien de Crisis group, expert des mouvements jihadistes originaire du Burkina Faso, Dakar, novembre 2025.

IV. Comment le Jnim décide de son expansion territoriale

Le Jnim se distingue d'autres mouvements jihadistes par l'équilibre qu'il cherche à maintenir entre centralisation des grandes décisions et autonomie opérationnelle des unités combattant sur le terrain.⁵² Cet équilibre reste cependant précaire. Il est même régulièrement menacé lorsque le commandement central cherche à imposer sa vision ou, au contraire, quand les unités locales tentent de s'émanciper. Si le Jnim a jusqu'ici maintenu son unité, les décisions qui entourent l'expansion territoriale sont de celles qui mettent le plus à l'épreuve la cohésion de l'organisation.

A. Décisions d'en haut, initiatives d'en bas

Les décisions relatives à l'avancée territoriale du Jnim sont prises à différents niveaux, selon l'enjeu qu'elle représente. Le commandement central est responsable de l'expansion stratégique, celle qui concerne un nouveau pays ou une région éloignée des espaces déjà sous l'influence du mouvement. Iyad ag Ghali, son dirigeant, qui vit toujours en clandestinité, joue ici un rôle central, même si celui-ci, comme l'explique un médiateur sahélien, doit être conçu « beaucoup plus [comme une] capacité à arbitrer qu'à commander ». ⁵³ Ses décisions s'appuient sur un grand conseil – *majlis al-shura* en arabe – au sein duquel sont débattues et tranchées les grandes orientations stratégiques affectant l'organisation.⁵⁴ C'est à l'issue d'une réunion de ce conseil en novembre 2018 qu'Hamadoun Kouffa, qui en est lui-même membre, a appelé les communautés peul de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest à rejoindre le mouvement armé (comme mentionné dans la section II.B).

De leur côté, les échelons régionaux et locaux du groupe conservent l'initiative pour les expansions plus localisées ou tactiques, comme le fait d'attaquer une nouvelle localité ou un espace proche de celui qu'ils occupent déjà. Sur le terrain, les unités combattantes locales sont souvent très éloignées du commandement central et, tout en dépendant

⁵² « Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa », op. cit.

⁵³ Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, avril 2025.

⁵⁴ Ni la composition de ce conseil ni le nombre de ses membres ne sont connus avec précision. Si l'on sait que deux des membres fondateurs du Jnim, Iyad ag Ghali et Hamadoun Kouffa, en font partie, le reste fait l'objet de spéculations. Sedane ag Hitta, un chef de katiba de la région de Kidal (nord du Mali), considéré comme le numéro deux de l'organisation, en serait membre. En revanche, il ne semble pas que l'ensemble des chefs de mantiqa et de katiba y siègent. Ce conseil compterait également des figures peu connues servant de relais entre le commandement central et celui des katiba, sans doute parce qu'il est compliqué et dangereux de réunir tous les responsables militaires au même endroit. Cette configuration pourrait aussi permettre de faire contrepoids à l'influence des chefs militaires locaux. Entretien de Crisis Group, source anonyme, mai 2025.

des chefs de mantiqa, elles conservent une forte autonomie décisionnelle pour ce qui concerne les opérations militaires.⁵⁵

Dans les faits, ces différents niveaux décisionnels s'influencent mutuellement, comme en témoigne l'exemple de la Côte d'Ivoire. L'attaque de Kafolo du 10 juin 2020 – le premier raid attribué au Jnim dans le nord de ce pays – aurait été une réponse de l'unité locale du groupe à l'opération « Comoé », une série d'actions conjointes menées, en mai-juin 2020, par les forces burkinabè et ivoiriennes contre des implantations du Jnim en territoire ivoirien.⁵⁶ Le chef de l'unité locale y aurait répondu de sa propre initiative pour venger la mort d'un de ses lieutenants et montrer sa capacité à résister à l'offensive contre son groupe.⁵⁷ Ce déroulé des événements suggère que le commandement central du Jnim ne contrôle pas étroitement l'ensemble des initiatives locales susceptibles d'avoir un impact stratégique sur le reste du mouvement.

Le commandement central a les moyens de contenir ce type d'initiatives locales. Dans le cas de Kafolo, il aurait d'ailleurs réagi en rappelant temporairement du front le commandant de l'unité en question pour marquer sa désapprobation vis-à-vis de cet assaut d'envergure, lancé sans son aval. Les attaques contre les forces ivoiriennes ont repris entre mars 2021 et janvier 2022 et ont cessé depuis, sans qu'on puisse clairement établir la manière dont ces décisions ont été prises.⁵⁸ De manière plus générale, quand un niveau intermédiaire ou local prend des initiatives qui ont des répercussions sur le reste du mouvement, le commandement intervient en formulant au minimum des

⁵⁵ Chaque étage du mouvement a d'ailleurs son propre système de conseil (*al-shura*) pour la prise de décisions, sans besoin de la validation du niveau central (sauf si ce dernier se saisit d'une décision locale). Voir « Non-State Armed Groups and Illicit Economies in West Africa », op. cit. Dans certaines communications, le Jnim fait également référence à des *wilaya* (provinces), indiquant que le groupe a organisé des entités administratives plus grandes que les mantiqa. En août 2024, par exemple, le Jnim a publié une déclaration suspendant les activités des ONG humanitaires dans la « wilaya » de Tombouctou. Document en possession de Crisis Group.

⁵⁶ L'attaque a causé la mort d'une douzaine de personnes. L'un des assaillants a été abattu par l'armée ivoirienne. « La Côte d'Ivoire ciblée par les terroristes », *La Croix*, 16 juin 2020.

⁵⁷ Le commandant ayant pris cette décision aurait été un temps relevé du front et rappelé par sa hiérarchie en signe de désapprobation. Entretien de Crisis Group, source anonyme, mai 2025. Une source française, citée par le magazine *Jeune Afrique*, a affirmé peu après l'attaque : « Nous ne savons pas s'il s'agit d'une action validée par Hamadoun Kouffa ou d'une initiative personnelle de son chef pour répondre à l'opération Comoé et se positionner sur la sphère jihadiste ». « Côte d'Ivoire : comment les jihadistes tentent de s'implanter dans le Nord », *Jeune Afrique*, 20 mai 2021. Une source sécuritaire ivoirienne avait avancé une version très semblable à Crisis Group en 2023. Voir briefing de Crisis Group, *Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire*, p. 5-6, op. cit.

⁵⁸ ACLED, « Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) Codebook », 30 juin 2025. www.acleddata.com.

conseils ou des rappels à l'ordre, allant parfois jusqu'à prendre des sanctions.⁵⁹

La direction du Jnim est confrontée à des choix difficiles face aux sollicitations venant de la base. Parfois, des groupes de sympathisants, ayant déjà pris les armes ou non, demandent le soutien du mouvement pour développer de nouvelles cellules combattantes dans des zones où il n'est pas encore actif.⁶⁰ Les dirigeants approchés, généralement des chefs de markaz et de mantiqa, étudient ces demandes. Le Jnim rejette parfois certaines requêtes, le commandement hésitant à disperser ses ressources ou à accorder sa confiance à des unités jugées encore peu sûres.⁶¹

Du fait des pressions de la base, l'expansion est une question que le commandement du Jnim ne peut éviter, mais c'est une dynamique qu'il doit encadrer au risque de la dispersion et de la perte de cohésion interne. La direction du groupe compose en effet avec des objectifs potentiellement contradictoires : s'étendre pour gagner en puissance tout en maintenant l'unité du mouvement. De leur côté, les échelons locaux se posent moins la question de la cohésion : ils ont dès lors un intérêt plus immédiat à l'expansion, celle-ci leur permettant d'élargir les recrutements, d'accéder à plus de ressources ou de renforcer leurs poids au sein de l'organisation.

B. *L'expansion en débats au sein du Jnim*

Comme Aqmi dans les années 2000, le Jnim est engagé dans des débats à propos des territoires sur lesquels il mène sa lutte. Des communautés fuyant les violences, notamment celles commises par les forces de sécurité, reprochent par exemple au Jnim de s'en prendre aux pays côtiers, où il leur était jusque-là possible de trouver refuge.⁶² Certains dirigeants du Jnim chercheraient à préserver des pays comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire afin que les combattants, ainsi que les familles des communautés pastorales fuyant les pays de l'AES – où elles sont souvent suspectées de collusions avec les jihadistes et dont les griefs sont

⁵⁹ Entretien de Crisis Group, source anonyme, mai 2025.

⁶⁰ Cela a, par exemple, été le cas au Niger avec un petit groupe de sympathisants implanté dans les environs d'Ouro Gueladjo, au sud-est de la capitale, Niamey. Entretiens de Crisis Group, ressortissants d'Ouro Gueladjo, Niger, mars 2022.

⁶¹ Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien ayant assisté au refus d'intégrer une nouvelle unité et une nouvelle zone, Dakar, mars 2024.

⁶² « Certaines personnes, en majorité celles qui cherchent à se réfugier ou à sortir des pays comme le Burkina Faso, souhaitent qu'on laisse certains pays comme le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal et autres. Pour eux, ce serait mieux que les combattants se concentrent uniquement sur le Mali, le Burkina Faso et le Niger pour mieux les affronter ». Message audio d'Ousmane Dicko, 24 mai 2025 ; en possession de Crisis Group et traduit du fulfuldé. A propos des violences contre les civils de la part des groupes jihadistes comme des forces de défense et de sécurité, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°313, *Burkina Faso : armer les civils au prix de la cohésion sociale ?*, 15 décembre 2023.

exploités par ces derniers pour recruter –, puissent s'y réfugier.⁶³ Cependant, ce souci de préserver l'intérêt des communautés dont sont issus les insurgés ne prévaut pas toujours. En avril 2025, Ousmane Dicko, l'un des leaders du groupe au Burkina Faso, a diffusé un message audio dans lequel il reconnaît que les actions du Jnim peuvent exposer les parents des combattants ; il n'en justifie pas moins les attaques, arguant de la nécessité de répondre à ce qu'il décrit comme l'attitude agressive des pays côtiers contre leur groupe.⁶⁴

Cependant, la position du haut commandement du Jnim n'est pas toujours appliquée par sa base. Plusieurs sources sécuritaires interrogées par Crisis Group mentionnent l'existence de directives envoyées par Iyad ag Ghali en 2020-2021 pour décourager les opérations militaires en direction des pays côtiers, sans doute pour concentrer les efforts du mouvement ailleurs ou préserver des espaces de repli.⁶⁵ Au vu du nombre d'attaques subies par le nord du Bénin au cours des dernières années – selon l'ACLEd, le Jnim a été impliqué dans 638 incidents violents causant un total de 699 morts entre début 2022 et fin 2025 dans cette zone –, les consignes d'Iyad ag Ghali n'ont manifestement pas été suivies dans l'ensemble des pays côtiers.⁶⁶ Quand la pression du bas se fait trop forte, le commandement finit par laisser des initiatives locales se développer, même quand elles ne correspondent pas à ses instructions initiales.

A l'inverse, le commandement central du Jnim impose parfois sa ligne, malgré les intérêts divergents de certains segments de sa base. C'est particulièrement le cas concernant les accords tacites que le mouvement noue avec certains Etats de la région. Ces dernières années, le Jnim a en effet établi des contacts avec plusieurs gouvernements du Sahel central et des pays côtiers, dont certains ont débouché sur des cessez-le-feu partiels, généralement temporaires.⁶⁷ Selon des sources

⁶³ Entretiens de Crisis Group, médiateur sahélien, février 2024 ; diplomate occidental, Abidjan, janvier 2025.

⁶⁴ Dans le message audio non officiel de mai 2025, Ousmane Dicko justifiait les attaques contre le Bénin comme une réponse aux harcèlements répétés des autorités de Cotonou contre les combattants du Jnim : « Il y a trop longtemps que certains pays comme le Bénin s'en prennent aux combattants (*moujahidines*) sous plusieurs formes, mais chaque chose à sa limite ».

⁶⁵ Il s'agirait notamment d'une lettre manuscrite adressée par Iyad ag Ghali à Abou Abou Hamza al-Chinguetti, recommandant aux unités de ne pas attaquer des pays côtiers comme le Bénin. Crisis Group a eu brièvement accès à cette lettre à travers des services de sécurité de la région, mais n'a pas pu en obtenir une copie ni vérifier son authenticité. Abou Hamza al-Chinguetti est un vétéran de la cause jihadiste d'origine mauritanienne, actuellement à la tête de la mantiqa d'Aribanda. Entretien de Crisis Group, responsable sécuritaire ouest-africain, mars 2023.

⁶⁶ « Non-State Armed groups and Illicit economies in West Africa », op. cit.

⁶⁷ ACLED, « Armed Conflict Location & Event Data (ACLEd) Codebook », 17 décembre 2025. www.acleddata.com.

⁶⁷ Il est difficile d'attester l'existence de ces accords, qui ne sont reconnus publiquement ni par le Jnim ni par les gouvernements impliqués. Des sources diverses et nombreuses consultées par Crisis Group au cours des dernières années attestent

interrogées par Crisis Group, ces arrangements portent le plus souvent sur des zones très spécifiques – une région, une frontière, voire un simple axe routier.⁶⁸ Les jihadistes y gagneraient, selon les cas, des avantages variés : de l'argent ; la libération de combattants ; la possibilité, pour leurs familles, de se réfugier en zone relativement sûre ou, pour eux-mêmes, de se déplacer librement dans certains territoires. En contrepartie, ils s'engageraient à ne pas circuler avec leurs armes, à ne pas mener d'opérations militaires ou à ne pas recruter activement.

Le commandement du Jnim peine parfois à faire respecter certains arrangements aux groupes périphériques sur lesquels son contrôle est moins affirmé. Ces derniers peuvent en effet avoir des objectifs propres et être tentés de briser les accords de non-agression. En 2023, par exemple, des insurgés opérant dans une zone frontalière ont envisagé de cibler les forces de sécurité d'un Etat avec lequel le Jnim avait une telle entente.⁶⁹ Ils entendaient répondre aux violences commises par ces forces contre des parents de combattants réfugiés dans ce pays. La direction du Jnim s'est alors opposée à cette initiative, parvenant, non sans difficulté, à désamorcer l'opération de représailles afin de préserver l'accord en vigueur.⁷⁰

Une autre source de divisions concerne l'origine des membres du Jnim. Comme décrit précédemment, la sociologie du mouvement a évolué au cours des dernières années. Le poids des combattants originaires du Burkina Faso semble s'être considérablement renforcé.⁷¹ C'est aussi dans ce pays que le Jnim mène aujourd'hui le plus grand nombre d'opérations militaires. Cependant, il n'y aurait toujours pas de personnalité d'origine burkinabè du même rang qu'Iyad ag Ghali ou qu'Hamadoun Kouffa, qui sont tous deux Maliens.⁷² Dans leur communication pu-

néanmoins que des discussions – et même des accords – existent bien entre certains Etats ouest-africains et des membres de groupes jihadistes. Ces dernières années, Crisis Group a ainsi rencontré régulièrement des responsables du Mali, du Burkina Faso et du Niger qui ont reconnu avoir été chargés d'établir des contacts et mené des discussions avec ces mouvements armés. L'un d'eux, interrogé récemment, ne doute pas que plusieurs pays côtiers ont, eux aussi, leur canal d'échanges avec le Jnim, sans pour autant pouvoir affirmer que des arrangements concrets aient été établis. Entretien de Crisis Group, ancien négociateur sahélien chargé de discuter avec les groupes jihadistes, octobre 2025.

⁶⁸ Rapport de Crisis Group, *Burkina Faso : armer les civils au prix de la cohésion sociale ?*, op. cit.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, source anonyme, 2023. Crisis Group a décidé de ne pas donner le nom de cet Etat et de respecter l'accord de confidentialité établi avec cette source avant l'entretien. Un an après cette rencontre, un conseiller du président de cet Etat a reconnu, dans un autre entretien confidentiel, être en contact avec des « membres de familles » de combattants actifs du Jnim, par l'intermédiaire desquels cet Etat fait passer des messages aux dirigeants locaux du groupe. Entretien de Crisis Group, source anonyme, octobre 2024.

⁷⁰ Entretien de Crisis Group, source anonyme, mai 2025.

⁷¹ Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, février 2024.

⁷² Selon d'autres sources, même si Jafar Dicko a été reconnu à partir de 2022 comme l'émir de toutes les zones contrôlées par le Jnim au Burkina Faso, il ne

blique, les commandants burkinabè du Jnim n'ont de cesse d'afficher leur fidélité au groupe et à ses grandes figures.⁷³ Mais, selon plusieurs sources, cette question serait pourtant à l'origine de frictions, certains dirigeants burkinabè estimant ne pas être reconnus à la hauteur du rôle qu'ils jouent dans l'organisation.⁷⁴

Ainsi, plus le Jnim s'étend, plus il est travaillé par des forces centrifuges menaçant son unité. Jusqu'ici, le mouvement a su éviter les déchirures majeures, contrairement à d'autres groupes jihadistes, comme Aqmi au début des années 2010 ou Boko Haram quelques années plus tard.⁷⁵ Des frictions internes existent néanmoins, et celles-ci sont en partie liées à l'expansion territoriale. Ce qui constitue la force du Jnim – sa capacité à fonctionner de manière décentralisée et à accorder une grande autonomie aux échelons locaux – peut se retourner contre lui : une expansion mal contrôlée accroît le risque de fragmentation, via l'autonomisation complète de nouveaux groupes ou leur possible ralliement à l'EIS.⁷⁶ Dans ce contexte, les dirigeants du Jnim sont ainsi tentés, comme l'explique un médiateur sahélien, de « privilégier la consolidation sur l'espace ». ⁷⁷ In fine, c'est peut-être ce qui explique pourquoi la progression du mouvement vers les pays côtiers a été moins rapide que beaucoup l'anticipaient à la fin des années 2010.

siège pas pour autant dans le conseil central. Par ailleurs, le conseil aurait récemment choisi le Mauritanien Abou Hamza al-Chinguetti⁷³ (voir note de bas de page n°65) pour le rôle de coordinateur général de l'offensive du Jnim contre les grandes villes du Burkina Faso. L'information, qui n'a pas été confirmée officiellement, suggère l'existence de rivalités entre les dirigeants jihadistes dont l'ancienneté et l'origine géographique diffèrent. Entretien de Crisis Group, source anonyme, mai 2025. A propos d'Abou Hamza al-Chinguetti, voir aussi : « Non-State Armed groups and Illicit economies in West Africa », op. cit., p. 44.

⁷³ Dans le sillage de l'attaque sur Djibo par des unités burkinabè du Jnim en mai 2025, Ousmane Dicko, un autre frère de Malam Dicko, a fait circuler un message audio de rappel à l'ordre à la suite des critiques qu'il disait avoir entendues au sujet de l'aide apportée par leurs frères du centre du Mali. Il y déclarait : « Kouffa, c'est notre guide, c'est notre papa, c'est notre grand frère, c'est notre émir, il est tout pour nous [...] Donc il n'y aucune différence et celui qui cherche à comprendre, à créer une différence, qu'il sache qu'il n'y en a pas ». Message audio d'Ousmane Dicko, 14 mai 2025 ; en possession de Crisis Group et traduit du fulfuldé. L'attaque du Jnim sur Djibo n'était pas la première du genre contre la ville, mais elle a permis pour la première fois au groupe de contrôler la localité pendant de longues heures après en avoir chassé les forces de sécurité. « Burkina Faso : série d'attaques jihadistes, Djibo particulièrement frappée », RFI, 12 mai 2025.

⁷⁴ Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, mars 2025.

⁷⁵ Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°196, *JAS face à l'EIAO : les factions de Boko Haram en guerre*, 28 mars 2024.

⁷⁶ « Non-State Armed groups and Illicit economies in West Africa », op. cit., p. 39-40.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, médiateur sahélien, mars 2025.

V. Faire face aux risques d'expansion

L'expansion du Jnim en Afrique de l'Ouest est un phénomène réel, mais qui n'a rien d'une évidence pour ses dirigeants. Elle résulte de calculs coûts-avantages menés à la fois par le commandement central de l'organisation et par les unités sur le terrain – dont les intérêts peuvent diverger – et s'inscrit dans la concurrence plus large entre groupes jihadistes.⁷⁸ La forte détérioration des relations entre les régimes militaires sahéliens, arrivés au pouvoir entre 2021 et 2023, et de nombreux partenaires occidentaux a encouragé une réorientation des efforts sécuritaires de ces derniers vers les pays côtiers, avec lesquels ils collaboraient déjà.⁷⁹ A défaut de pouvoir combattre les mouvements jihadistes au Sahel même, l'enjeu est devenu pour une partie de ces pays occidentaux de contenir leur expansion vers de nouveaux territoires, en particulier les pays côtiers du golfe de Guinée.⁸⁰ Dans ce contexte, il peut être difficile de distinguer ce qui relève d'une menace objectivement identifiée ou de l'effet déformant de dispositifs sécuritaires cherchant à justifier leur raison d'être.

Mieux comprendre la manière dont les jihadistes du Jnim conçoivent l'expansion territoriale n'offre pas de recette toute faite pour endiguer

⁷⁸ Il est important de nuancer les approches parfois catastrophistes qui nuisent à l'évaluation sereine du phénomène. Il en est ainsi des analyses qui estiment que les mouvements jihadistes sahéliens visent à s'étendre vers la côte ouest-africaine pour s'emparer d'un port et se connecter à la criminalité maritime internationale. Ce scénario, qui relève du fantasme, est pourtant diffusé par plusieurs experts et même par de hauts responsables militaires. Il est d'autant moins probable que les groupes jihadistes restent jusqu'à aujourd'hui des mouvements ruraux qui ne contrôlent pas une seule ville au Sahel central, encore moins une zone portuaire majeure. Voir « Digital Press Briefing on the African Chiefs of Defense Conference 2025 with the Commander of U.S. Africa Command, U.S. Marine Corps General Michael Langley », département d'Etat américain, 30 mai 2025.

⁷⁹ C'est notamment le cas de la France, qui a passé des accords de coopération militaire avec plusieurs pays côtiers, dont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin. En vertu de ces accords, dont certains remontent aux années 1960, l'armée française maintenait une présence militaire au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Voir « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail sur la présence de la France dans une Afrique convoitée », Sénat français, 29 octobre 2013. En 2025, la France a rétrocedé ses bases au Sénégal et en Côte d'Ivoire aux autorités de ces deux pays. « Avec son retrait du Sénégal, l'armée française tourne une page de l'histoire de sa présence en Afrique de l'Ouest et centrale », *Libération*, 17 juillet 2025.

⁸⁰ Entretien de Crisis Group, diplomate européen, mai 2025. Ainsi, alors que l'Union européenne fermait la plupart de ses mécanismes de coopération sécuritaire au Sahel (EUTM au Mali en mai 2024, EUCAP Niger en septembre 2024), elle initiait en décembre 2023 l'EU Security and Defence Initiative (EUSDI), un nouveau mécanisme de coopération sécuritaire au bénéfice des pays côtiers du golfe de Guinée, comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. L'objectif affiché est de « lutter contre les répercussions de l'insécurité du Sahel sur les Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest ». Voir « EU Security and Defence Initiative in support of West African Countries of the Gulf of Guinea », European Union External Action, 11 janvier 2024.

le phénomène. Face aux multiples facteurs, niveaux décisionnels et réalités qui entrent en jeu, chaque Etat concerné n'a d'autre choix que de définir et de mettre en œuvre une politique adaptée à son propre contexte. A ce titre, trois pistes d'action pourraient être envisagées : améliorer la connaissance des dynamiques locales, raviver la coopération régionale et explorer de possibles compromis avec les insurgés.

A. Investir dans la connaissance des dynamiques locales

Les Etats menacés devraient d'abord renforcer les investissements dans le renseignement, y compris en acquérant du matériel d'écoute sophistiqué, pour disposer d'une analyse en temps réel des dynamiques politiques et sécuritaires qui affectent les parties de leur territoire les plus susceptibles d'être touchées par l'expansion. Ceux qui ne l'ont pas encore fait devraient cartographier les risques. Il s'agit, d'une part, d'identifier les acteurs jihadistes qui ont localement intérêt à l'élargissement des zones de combat et, d'autre part, d'analyser précisément les conflits et les sources de frustration locales qui favorisent l'implantation jihadiste parmi les populations de part et d'autre des frontières.⁸¹ Pour les pays côtiers, cela implique de mieux comprendre les dynamiques sociopolitiques à l'œuvre chez leurs voisins sahéliens.

Les Etats qui ne sont pas encore confrontés à la pression militaire du Jnim devraient ensuite renforcer la présence des forces de sécurité civile aux frontières, tout en résistant à la tentation d'y déployer prématurément des unités militaires. Comme indiqué plus haut, les attaques jihadistes contre les forces de sécurité des pays côtiers, comme en Côte d'Ivoire, ont débuté en réaction à des opérations militaires conjointes menées aux frontières (voir section IV.A). Par ailleurs, les militaires déployés dans le cadre de la lutte antiterroriste, soucieux de démontrer leur utilité, ont tendance à soupçonner les populations dites « flottantes », migrants ou éleveurs transhumants, de complicité avec les jihadistes. Cette attitude augmente le risque d'exactions et d'arrestations abusives, lesquelles retournent les communautés locales contre l'armée et les poussent, comme ailleurs au Sahel, dans les bras des groupes jihadistes.

Les Etats ne doivent pas renoncer à se déployer aux frontières. Dans une stratégie graduée, il est toutefois préférable de privilégier d'abord les forces de sécurité intérieure, mieux formées au contact avec les populations, plutôt que de passer trop vite au stade des unités militaires. Dans une telle configuration, les forces de sécurité civile n'auraient pas pour objectif d'anéantir les groupes jihadistes qui traversent la fron-

⁸¹ Il existe aujourd'hui une littérature conséquente sur les facteurs de fragilité qui favorisent l'implantation des groupes jihadistes dans les zones frontalières. Voir, notamment, le rapport de Crisis Group, *Contenir l'insurrection jihadiste*, op. cit., ou encore Kars de Bruijne, « Conflict in the Penta-Border Area. Benin's Northern Jihad from the perspective of its neighbours », Clingendael, 30 novembre 2022.

tière, mais d'éviter leur implantation locale. Elles pourraient notamment prévenir ou saper les bases de leur recrutement en maintenant un contact plus sain avec les populations. Enfin, ne pas déployer trop tôt les forces armées aux frontières n'empêche pas de préparer des contingents militaires spécifiques, mobilisables si l'épreuve de force s'avère inévitable.

B. *Une indispensable coopération régionale*

Les Etats de la région devraient ensuite garder en tête que l'expansion jihadiste ne peut être endiguée en menant des actions d'un seul côté d'une frontière. Chaque Etat peut, certes, exercer une influence sur les facteurs locaux qui favorisent la progression des groupes armés, mais celle-ci est également liée à des dynamiques plus larges sur lesquelles les Etats n'ont parfois aucune prise quand ils agissent isolément. Un Etat côtier peut, par exemple, déployer des politiques efficaces pour remédier aux frustrations de certaines communautés pastorales que les jihadistes tentent d'attirer à eux.⁸² Néanmoins, ces populations circulant sur des espaces transfrontaliers, ces efforts seront fragilisés du fait même que cet Etat ne peut empêcher la constitution de camps de recrutement et de formation visant ces mêmes communautés dans les pays voisins du Sahel.

Prévenir l'avancée des jihadistes requiert ainsi le renforcement des approches sécuritaires bilatérales et multilatérales. Toutefois, les tensions qui ont émergé ces dernières années entre la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et les pays de l'AES – qui ont tous les trois quitté l'organisation régionale en janvier 2024 – ont considérablement affaibli les mécanismes de coopération sécuritaire régionaux.⁸³ Reconstruire la confiance entre, d'une part, les Etats sahéliens et, d'autre part, les pays côtiers, constitue donc une priorité. L'AES et la Cedeao sont en effet interdépendantes, à la fois sur les plans sécuritaire et commercial : les pays sahéliens ont besoin de l'appui de leurs voisins côtiers pour faire face à la menace jihadiste ; de même, il serait illusoire de développer une stratégie de soutien sécuritaire aux pays côtiers sans associer le Sahel central.

Si l'initiative de ce rapprochement appartient aux Etats concernés, le Bureau de la mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (Misahel), basé à Bamako, et le Bureau des Nations unies pour l'Afrique

⁸² C'est le cas, par exemple, du Projet de cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO), soutenu par la Banque mondiale et qui vise à soutenir plus de 16 millions de personnes vivant dans des environnements à risque au nord du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Voir « Un financement de 450 millions de dollars va aider les régions septentrionales des pays du golfe de Guinée à renforcer la confiance, les opportunités et la résilience en favorisant la cohésion sociale », communiqué de presse, Banque mondiale, 31 mars 2022.

⁸³ Commentaire de Crisis Group, « Alliance des Etats du Sahel : le divorce avec la Cedeao peut-il être évité ? », op. cit.

de l'Ouest et le Sahel (Unowas, selon son acronyme en anglais), basé à Dakar, pourraient unir leurs forces et aider à rétablir la confiance mutuelle dans la région. En concertation avec les pays de la Cedeao et de l'AES, Leonardo Santos Simão, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et Mamadou Tangara, nommé en juillet 2025 à la tête de la Misahel, pourraient ensemble encourager les partenaires régionaux et internationaux à mieux coordonner les initiatives visant à renforcer le dialogue entre les deux blocs. Ils devraient aussi aider à résoudre certaines tensions bilatérales dans la région, notamment les différends qui opposent le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ou encore le Bénin et le Niger. L'Unowas et la Misahel pourraient également favoriser la tenue d'échanges techniques sur des domaines de collaboration potentielle entre les deux blocs, par exemple en matière de sécurité transfrontalière.

C. *Composer avec un adversaire qui est aussi politique*

Le fait que l'expansion ne soit pas une évidence ou une priorité absolue dans la stratégie du Jnim ouvre la voie à la recherche de compromis. Confrontés à une menace qui se précise, des Etats côtiers sont en effet tentés de négocier de discrets accords de non-agression avec les jihadistes.⁸⁴ Ce type d'accord présente sans doute un intérêt pour des Etats qui ne veulent pas, ou ne se sentent pas, encore prêts à affronter un tel adversaire. Néanmoins, ils n'offrent qu'une protection momentanée face à des groupes dont la stratégie territoriale peut rapidement changer au gré de l'évolution des rapports de force entre le commandement central et les échelons locaux.

Cette recherche de solutions séparées peut également compliquer la formulation de réponses bilatérales ou multilatérales. Si ces accords permettent de protéger un Etat, ils se font souvent au prix d'une menace grandissante pour ses voisins. En effet, les jihadistes peuvent être tentés de négocier une forme de non-agression et de libre circulation d'un côté d'une frontière pour se trouver en meilleure position pour affronter leurs adversaires de l'autre côté de cette même frontière.⁸⁵ En ce sens, si les pactes de non-agression peuvent réduire les risques de violence immédiats pour un Etat, ils finissent par aggraver la fragmentation régionale, par affaiblir la coordination multilatérale et par renforcer les réseaux qui permettent au Jnim de maintenir durablement sa présence. Cela ne signifie pas que les négociations avec le

⁸⁴ Entretiens de Crisis Group, diplomates en poste dans la région et experts des groupes jihadistes au Sahel, 2024-2025, Il a néanmoins été impossible de vérifier ces informations. Aucun Etat côtier n'a intérêt à admettre mener de telles discussions avec les groupes armés sans compromettre ses relations avec ses voisins.

⁸⁵ Dans une interview télévisée en septembre 2025, Ibrahim Traoré, le président du Burkina Faso, s'est dit persuadé que les autorités de Côte d'Ivoire entretiennent un pacte de non-agression avec des groupes terroristes qui utiliseraient le territoire ivoirien comme base arrière pour s'en prendre à son pays. « Burkina Faso accuses Côte d'Ivoire of "pact" with terrorists », APA News, 29 septembre 2025.

Jnim sont nécessairement contre-productives sur le long terme, mais elles devraient se faire de façon coordonnée – plutôt que concurrentielle – entre les Etats concernés.

Dans certains contextes, les pactes de non-agression localisés pourraient-ils permettre d'engager un processus politique plus ambitieux, en créant par exemple un espace de discussion avec les communautés sous l'influence jihadiste ? Nulle part dans la région le dialogue avec ces groupes n'a encore atteint ce stade, mais la multiplication d'accords locaux, pour aussi fragiles et temporaires qu'ils soient, amène progressivement les Etats et leurs partenaires à envisager autrement les groupes jihadistes. Ces derniers ne sont pas seulement des menaces militaires : ce sont aussi des acteurs politiques avec lesquels il faut, bon gré mal gré, composer pour restaurer une stabilité régionale durable.

VI. Conclusion

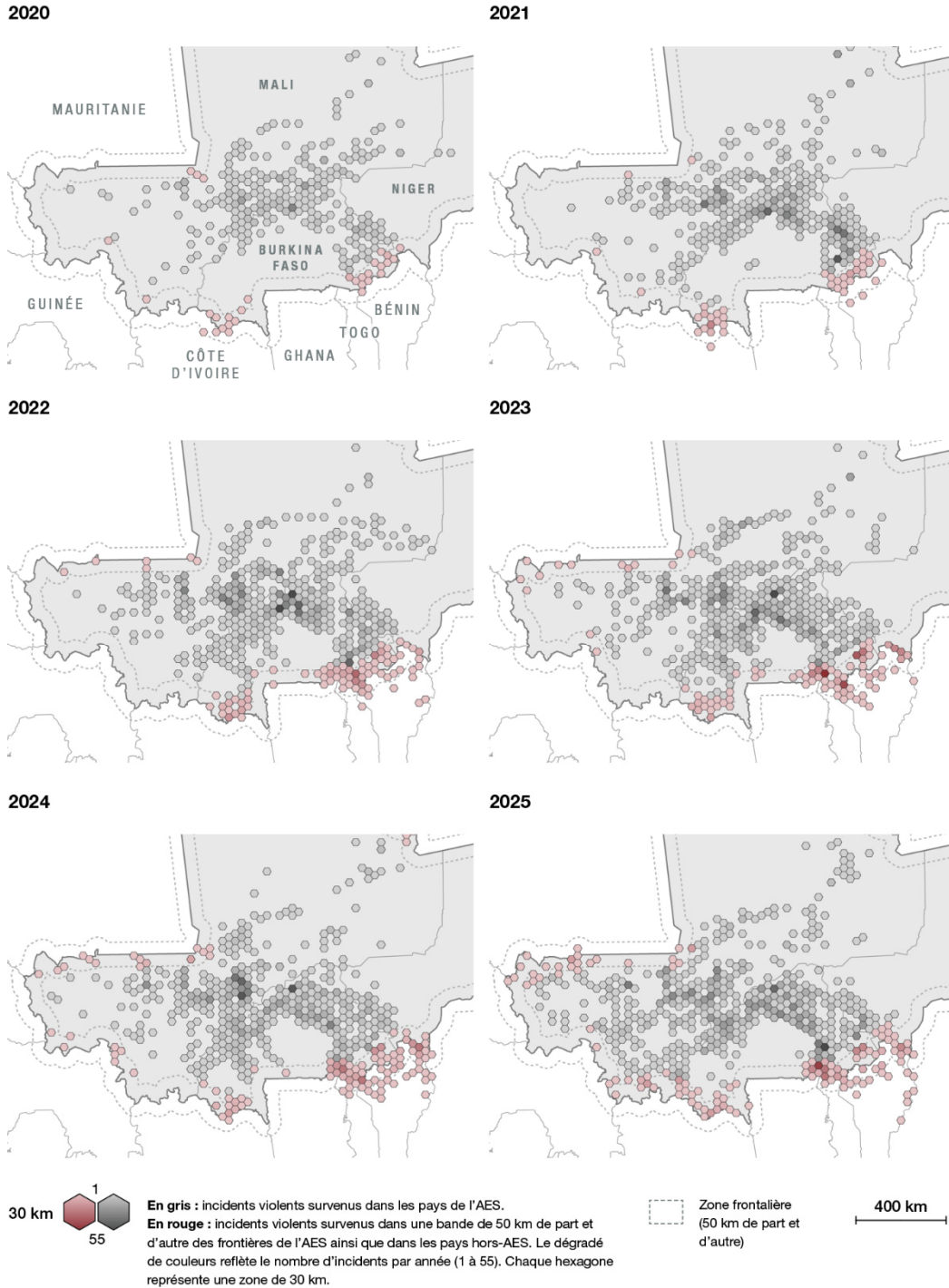
L'avancée territoriale du Jnim en Afrique de l'Ouest est un fait indéniable, mais qui dépend de priorités opérationnelles et de logiques militaires différentes selon que le groupe s'étend au Sahel central, le cœur historique de son combat, ou dans de nouvelles zones de croissance, notamment dans le nord des pays du golfe de Guinée. Si cette expansion permet au groupe d'accéder à de nouvelles ressources et de tirer des avantages tactiques sur le plan militaire, elle comporte aussi des risques, allant de la dispersion des moyens aux tensions susceptibles de fragiliser la cohésion interne du mouvement. Cela explique pourquoi le Jnim est parfois divisé sur l'opportunité d'investir ses ressources et son énergie dans la conquête de nouveaux territoires.

Pour les Etats et les forces de sécurité qui cherchent à contenir l'expansion du Jnim, il est dès lors important de mieux identifier ce qui les rend vulnérables, en particulier la stigmatisation de certaines communautés auprès desquelles le message jihadiste pourrait gagner du terrain. Les Etats côtiers devraient également garder à l'esprit qu'une menace de nature transfrontalière comme le Jnim nécessite une véritable coordination régionale, malgré les difficultés posées par le divorce récent entre l'AES et la Cedeao. Enfin, si le dialogue avec le Jnim reste une option pour des Etats côtiers qui ne sont pas sa cible principale, des accords partiels, établis au niveau d'un seul Etat, risquent de nourrir les tensions régionales en offrant au Jnim des refuges sécurisés pendant qu'il mène des offensives ailleurs au Sahel.

Dakar/Bruxelles, 20 février 2026

Annexe A : Extension des incidents violents liés au Jnim en Afrique de l'Ouest (2020-2025)

Nombre d'incidents violents impliquant le Jnim au Mali, au Burkina Faso et au Niger (AES) et dans les pays voisins.



Les violences du Jnim se sont propagées au-delà du Mali, du Burkina Faso et du Niger au cours des cinq dernières années.

Source : Données de l'ACLED (Armed Conflict Location & Event Data) en date du 9 janvier 2026 ; Natural Earth. CRISIS GROUP

Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group (Crisis Group) est une organisation indépendante, non gouvernementale et à but non lucratif, comptant environ 120 membres du personnel répartis sur cinq continents. Elle œuvre, par le biais d'analyses de terrain et d'activités de plaidoyer de haut niveau, à la prévention et à la résolution des conflits meurtriers.

L'approche de Crisis Group repose sur la recherche de terrain. Des équipes d'analystes sont installées dans, ou à proximité de, pays ou régions exposés à un risque d'éclatement, d'escalade ou de reprise d'un conflit violent. À partir des informations et évaluations recueillies sur le terrain, l'organisation produit des rapports analytiques contenant des recommandations pratiques destinées aux principaux décideurs internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel d'alerte précoce, qui fournit une mise à jour concise et régulière sur l'évolution d'environ 80 situations de conflit ou de risque de conflit à travers le monde.

Les rapports de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique et simultanément mis à disposition sur son site Internet : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, y compris les médias, afin de mettre en avant ses analyses et de susciter un soutien à ses recommandations de politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group – composé de personnalités éminentes issues des milieux politiques, diplomatiques, économiques et médiatiques – participe directement à la diffusion des rapports et recommandations auprès des décideurs de haut niveau dans le monde entier. Crisis Group est co-présidé par Frank Giustra, président-directeur général du Fiore Group et fondateur de la Radcliffe Foundation, ainsi que par Susana Malcorra, ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Argentine et cheffe de cabinet du Secrétaire général des Nations Unies.

Comfort Ero a été nommée présidente-directrice générale de Crisis Group en décembre 2021. Elle a rejoint l'organisation pour la première fois en 2001 en tant que directrice du projet Afrique de l'Ouest, avant de devenir directrice du programme Afrique en 2011, puis vice-présidente par intérim. Entre ses deux périodes au sein de Crisis Group, elle a travaillé pour le Centre international pour la justice transitionnelle et pour le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Liberia.

Le siège international de Crisis Group se trouve à Bruxelles, et l'organisation dispose de bureaux dans sept autres villes : Bogotà, Dakar, Istanbul, Nairobi, Londres, New York et Washington (DC). Crisis Group est également présent dans les lieux suivants : Abuja, Addis-Abeba, Bahreïn, Bakou, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Juba, Kaboul, Kyiv, Manille, Mexico, Moscou, Séoul, Tbilissi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations et de donateurs privés. Les idées, opinions et commentaires exprimés par Crisis Group sont propres à l'organisation et ne reflètent pas ceux de ses donateurs. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants : Australie (Département des Affaires étrangères et du Commerce), Autriche (Agence autrichienne de développement), Canada (Affaires mondiales Canada), Complex Risk Analytics Fund (CRAF'd), Danemark (Ministère des Affaires étrangères), Union européenne (Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, DG INTPA), Finlande (Ministère des Affaires étrangères), France (Agence française de développement), Allemagne (Ministère fédéral des Affaires étrangères), Organisation internationale pour les migrations, Irlande (Département des Affaires étrangères et du Commerce), Japon (Organisation japonaise du commerce extérieur), Lettonie (Ministère des Affaires étrangères), Principauté du Liechtenstein (Ministère des Affaires étrangères), Luxembourg (Ministère des Affaires étrangères et européennes), Malte (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce), Pays-Bas (Ministère des Affaires étrangères), Norvège (Ministère des Affaires étrangères), Qatar (Ministère des Affaires étrangères), République de Corée (Ministère des Affaires étrangères), Slovénie (Ministère des Affaires étrangères), Suède (Ministère des Affaires étrangères), Suisse (Département fédéral des Affaires étrangères), Programme alimentaire mondial des Nations Unies, et Banque mondiale.

Crisis Group entretient également des relations avec les fondations et organisations suivantes : Carnegie Corporation of New York, Friedrich Ebert Stiftung, Henry Luce Foundation, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, National Endowment for Democracy, Oak Foundation, Open Society Foundations, PAX sapiens, Ploughshares Fund, Pivotal Foundation, The David and Lucile Packard Foundation, Quadrature Climate Foundation, Robert Bosch Stiftung, Rockefeller Brothers Fund, Stand Together Trust, Stiftung Mercator, et Wellspring Philanthropic Fund.

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2023

Rapports et Briefings Spéciaux

Seven Priorities for the G7 in 2023, Briefing spécial N°10, 15 mai 2023.

Dix défis pour les Nations unies en 2023-2024, Briefing spécial N°11, 14 septembre 2023 (aussi disponible en anglais).

Dix défis pour les Nations unies en 2024-2025, Briefing spécial N°12, 10 septembre 2024 (aussi disponible en anglais).

Dix défis pour les Nations unies en 2025-2026, Briefing spécial N°13, 9 septembre 2025 (aussi disponible en anglais).

Afrique

Huit priorités pour l'Union africaine en 2023, Briefing Afrique N°186, 14 février 2023 (aussi disponible en anglais).

Huit priorités pour l'Union africaine en 2024, Briefing Afrique N°195, 14 février 2024 (seulement disponible en anglais).

Huit priorités pour l'Union africaine en 2025, Briefing Afrique N°205, 6 février 2025 (aussi disponible en anglais).

Seven Peace and Security Priorities for Africa in 2026, Briefing Afrique N°209, 9 février 2026.

Afrique centrale

Cameroun : réexaminer le « Statut spécial » des régions anglophones, Briefing Afrique N°188, 31 mars 2023 (aussi disponible en anglais).

Le rôle croissant du Rwanda en République centrafricaine, Briefing Afrique N°191, 7 juillet 2023 (aussi disponible en anglais).

Élections en RD Congo : limiter les risques de violence, Rapport Afrique N°312, 30 octobre 2023 (aussi disponible en anglais).

Tchad : rompre le cycle des violences agropastorales, Briefing Afrique N°199, 23 août 2024 (aussi disponible en anglais).

Tchad : limiter l'impact de la guerre au Soudan dans le Ouaddaï, Briefing Afrique N°202, 14 novembre 2024 (aussi disponible en anglais).

Violence et transhumance en Centrafrique : le temps d'agir, Rapport Afrique de Crisis Group N°317, 28 mai 2025 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : prévenir les troubles à l'approche du scrutin présidentiel, Briefing Afrique N°206, 8 août 2025 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les Zandé tiraillés entre armée, milice et troupes russes, Rapport Afrique N°319, 20 novembre 2025 (aussi disponible en anglais).

The M23 Offensive: Elusive Peace in the Great Lakes, Rapport Afrique N°320, 19 décembre 2025.

Afrique de l'Ouest

Contenir l'insurrection jihadiste dans le Parc W en Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°310, 26 janvier 2023 (aussi disponible en anglais).

Mitigating Risks of Violence in Nigeria's 2023 Elections, Rapport Afrique N°311, 10 février 2023.

Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire, Briefing Afrique N°192, 11 août 2023 (aussi disponible en anglais).

JAS vs. ISWAP: The War of the Boko Haram Splinters, Africa Briefing N°196, 28 mars 2024 (seulement disponible en anglais).

Restoring Nigeria's Leadership for Regional Peace and Security, Briefing Afrique N°203, 11 décembre 2024 (seulement disponible en anglais).

Election présidentielle sous tension : le paradoxe ivoirien, Rapport Afrique N°318, 1er août 2025.

Afrique Sahel

Mali : éviter le piège de l'isolement, Briefing Afrique N°185, 9 février 2023 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : armer les civils au prix de la cohésion sociale ?, Rapport Afrique N°313, 15 décembre 2023 (aussi disponible en anglais).

Nord du Mali : revenir au dialogue, Rapport Afrique N°314, 20 février 2024.

Etre femme à Abala : patriarcat, jihadisme et carences de l'Etat au Niger, Briefing Afrique N°200, 29 août 2024 (aussi disponible en anglais).

Le tournant souverainiste au Mali : ajuster la trajectoire, Rapport Afrique N°315, 3 décembre 2024 (aussie disponible en anglais et en russe).

Corne de l'Afrique

Sustaining Gains in Somalia's Offensive against Al-Shabaab, Briefing Afrique N°187, 21 mars 2023.

Absorbing Climate Shocks and Easing Conflict in Kenya's Rift Valley, Briefing Afrique N°189, 20 avril 2023.

A Race against Time to Halt Sudan's Collapse, Briefing Afrique N°190, 22 juin 2023.

Avoiding a New Cycle of Conflict in Somalia's Galmudug State, Briefing Afrique N°193, 25 septembre 2023.

Ethiopia's Ominous New War in Amhara, Briefing Afrique N°194, 16 novembre 2023.

Halting the Catastrophic Battle for Sudan's El Fasher, Briefing Afrique N°198, 24 juin 2024.

The Islamic State in Somalia: Responding to an Evolving Threat, Briefing Afrique N°201, 12 septembre 2024.

Fighting Climate Change in Somalia's Conflict Zones, Rapport Afrique N°316, 10 décembre 2024.

Sudan's Calamitous War: Finding a Path toward Peace, Briefing Afrique N°204, 21 janvier 2025.

Succession Fever Deepens South Sudan's Malaise, Briefing Afrique N°207, 1 septembre 2025.

Electoral Showdown in Somalia: Averting Another Round of Turmoil, Briefing Afrique N°208, 24 septembre 2025.

Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Comfort Ero

Ancienne vice-présidente par intérim de Crisis Group et ancienne directrice du programme Afrique

COPRÉSIDENTS

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Group

Susana Malcorra

Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Argentine

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Abdulaziz Al Sager

Fondateur et président du Gulf Research Center et président de Sager Group Holding

Gérard Araud

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis

Zeinab Badawi

Présidente, SOAS Université de Londres

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Sandra Breka

Directrice générale de Robert Bosch Stiftung

María Livanos Cattau

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Ahmed Charai

Président-directeur général de Global Media Holding et éditeur de l'hebdomadaire marocain L'Observateur

Nathalie Delapalme

Directrice exécutive et membre du conseil de la fondation Mo Ibrahim

María Fernanda Espinosa

Ancienne présidente de la 73ème session de l'Assemblée générale des Nations unies

Miriam Coronel-Ferrer

Ancienne conseillère principale en médiation aux Nations unies

Sigmar Gabriel

Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand

Fatima Gailani

Présidente du Afghanistan Future Thought Forum et ancienne présidente de la Société du Croissant-Rouge afghan

Julius Gaudio

Directeur général, D. E. Shaw & Co., L.P.

Pekka Haavisto

Membre du Parlement et ancien Ministre des Affaires étrangères de Finlande

Stephen Heintz

Président et directeur général, Rockefeller Brothers Fund

Rima Khalaf-Hunaidi

Ancienne sous-secrétaire générale des Nations unies et secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Hu Shuli

Rédactrice en chef de Caixin Media ; professeure à l'université Sun Yat-sen

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Cettel International

Mahamadou Issoufou

Ancien président du Niger

Wadah Khanfar

Cofondateur, forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Nasser al-Kidwa

Président de la fondation Yasser Arafat ; ancien médiateur adjoint de l'ONU sur la Syrie

Bert Koenders

Ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères et sous-secrétaire général des Nations Unies

Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Nancy Lindborg

Présidente et directrice générale, Packard Foundation

Tzipi Livni

Ancienne ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël

Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

William H. McRaven

Amiral retraité de la marine américaine ayant servi comme 9ème commandant du commandement des opérations spéciales américaines

Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh

Directeur du programme sur le droit international et les conflits armés de la faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

Nadia Murad

Fondatrice et présidente de Nadia's Initiative

Ayo Obe

Présidente du conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

Lubna Olayan

Présidente du Comité exécutif et présidente adjointe de Olayan Financing Company (OFC)

Meghan O'Sullivan

Ancienne conseillère U.S. adjointe pour la sécurité nationale en Iraq et en Afghanistan

Kerry Propper

Associé directeur d'ATW Partners; Fondateur et président de Chardan Capital

Ahmed Rashid

Auteur et journaliste spécialiste de la politique extérieure, Pakistan

Nirupama Rao

Ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Inde et ancienne ambassadrice de l'Inde en Chine et aux États-Unis

Juan Manuel Santos Calderón

Ancien président de la Colombie ; Lauréat du Prix Nobel de la paix 2016

Ine Eriksen Søreide

Ancien ministre norvégien des Affaires étrangères, ancien ministre de la Défense et président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense

Alexander Soros

Membre, Open Society Foundations

George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Darian Swig

Fondatrice et présidente, Article 3 Advisors; Co-fondatrice et présidente du conseil d'administration, Article3.org

CONSEIL MONDIAL DES ENTREPRISES

Un cercle distingué de soutiens de Crisis Group, composé de cadres supérieurs et d'entreprises du secteur privé.

Leaders mondiaux

Aris Mining

Shearman & Sterling LLP

White & Case LLP

Partenaires mondiaux

(2) Donateur anonyme

APCO Worldwide Inc.

BP

Chevron

Eni

Equinor

GardaWorld

Sempra Energy

TotalEnergies

CRISIS GROUP EMERITES

Mort Abramowitz – Fondateur et président émérite

George Mitchell – Président émérite

Gareth Evans – Président émérite

Lord (Mark) Malloch-Brown – Fondateur et président émérite

Thomas R. Pickering – Président émérite